

Un enfant malade? Une solution pour le garder

PAGE 2

10 jours
offerts par
la MC



© FOTOLIA

ESPACE RÉSERVÉ À L'ADRESSAGE POSTAL



© Philippe Turpin/BELPRESS

Tabac

Pas si cool, la chicha!

Convivial, le narghilé a le vent en poupe. Pourtant, il est aussi nocif pour la santé que la cigarette.

PAGE 7



© Patrick Gansau

Réforme de l'Etat

Le nœud bruxellois

La Région bruxelloise concentre les tensions et débats de la Belgique toute entière autour des transferts de compétences. Les Bruxellois, les Wallons et les Flamands, seront-ils traités différemment?

PAGE 6

Psychologie

Puier dans nos rêves

"Chaque rêveur est unique et les rêves sont les brouillons de nos lendemains." Telle est la conviction de Tobie Nathan, ethnopsychiatre.

PAGE 8

Soins de santé

Honoraires et remboursements

L'essentiel des montants des consultations des kinésithérapeutes, infirmiers et sages-femmes. Tarifs 2013.

PAGES 9 ET 10

Garde à domicile

Un enfant malade? Une solution pour les garder

Grippe, bronchite, varicelle ou même fracture... surviennent sans crier gare. Il s'agit alors pour les parents de s'organiser face à ce couac dans le déroulé habituel de la vie de la famille. Des services peuvent les y aider.

“Trouver à la dernière minute, une personne dans son entourage pour garder un ou plusieurs enfants malades, ce n'est pas facile”, remarque cette mère de famille dépannée par un service de garde d'enfants malades. De plus en plus souvent, les parents travaillent tous les deux, ils ne se sont pas nécessairement établis à proximité de leur famille. Et puis, comme le fait remarquer Monique, puéricultrice auprès de *L'ourson enrhumé* (service membre de FMSI, partenaire de la Mutualité chrétienne), nombre de grands-parents sont aujourd'hui, eux aussi, encore actifs professionnellement. Ils ne peuvent accueillir les petits malades le temps de la journée de travail ou de formation des parents.

Ce sont en général les bronchiolites, les otites, les varicelles et autres états grippaux, voire encore des repos postopératoires qui amènent les gardes d'enfants malades au chevet

de jeunes patients. Il arrive aussi qu'elles interviennent auprès d'enfants écartés de la crèche pour un temps plus important, en raison d'une maladie grave ou d'une convalescence plus longue. Car les services sont mobilisables pour les enfants malades de 0 à 12 ans inclus, couverts par un certificat médical. Mais les petits malades chroniques ou ceux qui souffrent d'une maladie grave ne représentent pas la majorité des interventions.

Un métier qui épaulé

Lorsque Monique a terminé ses études de puéricultrice, le métier de garde d'enfants malades n'existait pas vraiment. Voici, en effet, une vingtaine d'années que ce type de services se développe pour répondre aux évolutions des modes de vie et aux besoins des familles. Aujourd'hui, forte de quelque 18 années d'expérience, Monique continue de se former avec intérêt, par exemple

pour appréhender au mieux, avec l'enfant, le moment de la séparation avec son parent qui part travailler. Comprendre son angoisse éventuelle ou la peur qu'il ressent, le rassurer, lui expliquer pourquoi elle est là... sont autant d'attentions utiles pour nouer rapidement le lien. “Le gros avantage pour l'enfant dans ce dispositif, explique-t-elle, c'est qu'il est chez lui, avec ses jeux, son lit. Nous nous adaptons à lui, au mode de vie de sa famille. Suivant son état, on pourra jouer, bricoler ou dormir”. Munies de quelques ustensiles de bricolage ou de jeux, ces professionnelles ont plus d'un tour dans leur sac, plus d'une corde à leur arc. “Notre but est de faire passer une bonne journée à l'enfant malade, explique Christelle, puéricultrice pour l'Aide et soins à domicile de la région liégeoise (membre de la FASD, partenaire de la MC). Il m'arrive à l'occa-



La MC offre 10 jours gratuits de garde par an et par enfant.

sion, avec l'accord des parents, d'ouvrir un livre de cuisine. Quelques œufs, de la farine, du lait... et la pâte à crêpes est prête pour le goûter. C'est amusant pour les petits, ça leur redonne envie de manger et donc de reprendre des forces”.

Un soutien rassurant

“On a davantage un rôle rassurant auprès des parents que des enfants, explique Gaëlle, puéricultrice de l'ASD de Liège. Car ils s'adaptent très vite”. Le rapport de confiance entre les parents et la garde est d'impor-

ance. Ensemble, ils commenceront par un petit tour de la maison pour que la journée se passe au mieux, et par l'échange des infos utiles à propos de la maladie, du traitement, du repas, des habitudes de sommeil, des rituels... Autant d'éléments transmis par les parents qui laisseront également un numéro de téléphone pour les atteindre le cas échéant. Pas question d'en abuser mais, comme l'explique Monique, “on sait qu'on a les parents derrière nous, en soutien”.

// CATHERINE DALOZE

Un avantage mutualiste

La Mutualité chrétienne, en collaboration avec les services spécialisés de la Fédération de l'Aide et des Soins à Domicile (FASD) et de la Fédération des Services Maternels et Infantiles de Vie féminine (FSMI), propose un service de garde d'enfants malades. En quoi consiste-t-il?



> 10 jours gratuits

La MC prend entièrement en charge dix jours de garde par an et par enfant pour les membres en ordre de cotisation. Ceux-ci ne doivent pas avancer l'argent. Si le recours au service dépasse les dix jours gratuits, une réduction du coût journalier est garantie par la Mutualité, afin que ces jours supplémentaires ne coûtent pas plus de 12 euros par jour. L'avantage des dix jours est déduit automatiquement de la facture émise par le service de garde concerné. Ces factures, établies mensuellement, récapitulent les prestations du mois, indiquent le prix de référence et la réduction offerte par la Mutualité. Si la prise en charge ne dépasse pas les 10 jours, la facture s'élèvera à 0 euros. Aucune prestation ne doit être payée directement aux puéricultrices. Quant aux non-membres de la MC, ils peuvent également faire appel à ces services de gardes d'enfants malades, mais ils seront alors payants, au tarif habituel du service.

> Un service de garde par des professionnelles

Puéricultrice, éducatrice, institutrice..., les services reliés à la FASD et à la FSMI emploient des personnes qui possèdent une formation de base adaptée au métier. Ils n'ont pas recours au travail intérimaire et veillent particulièrement à la formation continuée de leurs travailleuses. Les gardes assurent le suivi du traitement à condition que ce dernier fasse l'objet d'une prescription médicale mentionnant l'ensemble des informations utiles.



> Des services joignables rapidement

L'ensemble du territoire – francophone et germanophone – est couvert par ces services spécialisés. Dans l'heure, ils peuvent informer de la disponibilité d'une garde. En effet, les services sont organisés de manière à être joignables 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Bien entendu, leur disponibilité dépendra du nombre de demandes en cours. Les récents pics de grippe ont, par exemple, saturé de demandes les services qui n'ont pu intervenir auprès de toutes les familles. Une fois la demande intégrée au planning, la garde d'enfants malades se rendra au domicile de l'enfant au plus tard 24 heures après l'appel. L'horaire de la journée et l'heure jusqu'à laquelle la garde pourra rester au domicile de l'enfant seront convenues au moment de la demande ou lors de la confirmation de la garde par le service.

> Pour les enfants jusqu'à 12 ans, sous certificat médical

L'enfant doit avoir moins de 12 ans accomplis (jusqu'à la veille de son 13^e anniversaire) et être couvert par un certificat médical pour que le service intervienne. Si plusieurs enfants de la famille sont malades en même temps, ils doivent entrer chacun dans ces conditions pour bénéficier du service. Il est cependant indispensable de s'assurer auprès du service concerné – avant l'arrivée de la puéricultrice – que la garde de plusieurs enfants est possible.

> Des alternatives si les services sont complets

Si, lors de l'appel, le service de garde d'enfants malades est déjà complet, la MC accepte d'intervenir, pour un montant maximal de 25 euros par jour de garde et par enfant, sur la facture d'un service agréé de garde d'enfants malades (c'est-à-dire un service constitué en asbl, annonçant dans ses activités la garde d'enfants malades, et émettant une facture pour ce faire). Les baby-sitters ne sont pas concernés. Pour bénéficier de ce remboursement, il s'agit de présenter à la Mutualité la facture du service qui est intervenu, ainsi qu'une attestation du service partenaire de la MC ayant refusé la garde.

> Un dossier personnalisé

Pour assurer la qualité de l'accompagnement de l'enfant, quelques informations utiles seront demandées par le service. Outre les coordonnées du domicile, les numéros de téléphone des parents, du médecin traitant, le numéro d'affiliation à la Mutualité..., les parents apporteront les éléments utiles pour établir une mini fiche santé de l'enfant mentionnant, le cas échéant, les allergies dont il souffre. Pour mieux connaître l'enfant, pourra être indiqué aussi ce qu'il aime faire, ses traits de caractère... (parfois même le nom de son doudou, comme l'explique une puéricultrice consciente de l'importance de ce facilitateur de liens au moment de rencontrer le petit malade). Il est possible de remplir ce dossier préalablement à une demande d'intervention. Une manière de gagner du temps le jour où les parents ont recours au service.

A qui s'adresser?

Toutes les infos sont disponibles au numéro gratuit de la MC : 0800 10 9 8 7 ou via www.mc.be/garde-enfant-malade

Coordonnées des services régionaux

- **Brabant wallon** : ASD du Brabant wallon : 02/386.43.73.
- **Bruxelles** : ASD Bruxelles : Les Libellules : 02/647.03.66.
- **Hainaut oriental** : ASD Hainaut Oriental : 071/59.99.00.
- **Hainaut Picardie** : Région de Mouscron-Comines : ASD de Mouscron-Comines : 056/85.92.92 - Région d'Ath, Lessines, Enghien et Mons : Adomisi'I (Asbl La Babilarde) : 0473/56.06.33 - Région de Tournai : ASD de Tournai : 069/25.30.00.
- **Liège** : ASD Liège-Huy-Waremme : 04/342.84.28.
- **Luxembourg** : ASD en Province de Luxembourg : 063/23.04.04.
- **Namur** : ASD en province de Namur : 081/25.74.57 - L'ourson enrhumé (Asbl Les Arsouilles) : 083/21.18.57.
- **Verviers** : côté francophone : Bab'Atchoum (Asbl RAIDS) : 087/32.90.90 - côté germanophone : Familienhilfe : 087/59.07.80.

Le service pension vous informe

Le calcul des périodes assimilées pour les salariés

Dans le cadre de la réforme des pensions, le gouvernement fédéral a décidé de modifier, pour les travailleurs salariés, les modalités de calcul de certaines périodes assimilées à du travail (1). Les mesures sont d'application, de manière rétroactive, à partir du 1^{er} janvier 2012, et aux pensions qui prennent cours pour la première fois au plus tôt le 1^{er} janvier 2013 (le 1^{er} janvier 2007 pour les prépensionnés ayant repris un emploi à temps partiel à l'époque).

Le calcul de la pension du régime salarié s'effectue à partir de deux éléments : les rémunérations et les périodes d'activité. Par ailleurs, des périodes d'inactivité sont considérées comme des périodes d'activité pour le calcul de la pension. La réforme dissocie ces deux périodes afin de "mieux valoriser le travail dans le calcul de la pension". Néanmoins, cette valorisation est relative car elle s'effectue en dévalorisant certaines périodes d'inactivité, ce qui n'est pas sans conséquences financières comme on le lira plus loin.

Quatre périodes "dévalorisées"

Quatre périodes assimilées sont concernées par les modifications. Des exceptions sont toutefois prévues pour certaines catégories de personnes. Cela signifie que l'ancien régime reste d'application pour elles.

> **La troisième période de chômage.** Ne sont pas concernés les chômeurs qui, au 1^{er} novembre 2012, se trouvaient en troisième période et avaient atteint au moins l'âge de 55 ans.

> **Le régime de chômage avec complément d'entreprise** (RCC, anciennement appelé prépension) avant l'âge de 60 ans. Ne sont pas concernées, notamment, les personnes qui ont bénéficié de la prépension dans le cadre d'entreprises en difficulté ou en restructuration.

> **La pseudo-prépension** (dit "canada dry"). Aucune exception n'est prévue.

> **Les emplois de fin de carrière** (crédit-temps et formes analogues d'interruption de fin de carrière). Ne sont pas prises en compte, pour les personnes de plus de 60 ans, une période de 2 ans si leur crédit-temps a été pris à mi-temps (5 ans si le crédit-temps a été pris à 1/5^{ème} temps). Ne sont pas concernées par la réforme les périodes de crédit-temps avec motifs ni les congés thématiques (congé parental, congé pour soins...).

Quel calcul pour ces périodes ?

La modalité de base est la suivante : la pension ne sera plus calculée sur la base du "salaire fictif normal" (en principe calculé sur base de la

rémunération), mais sur la base du **droit minimum par année de carrière**, ce qui correspond au salaire annuel minimum brut garanti légal de 22.189,36 euros (au 1^{er} décembre 2012) (soit quelque 1.850 euros/mois).

Un risque accru de pauvreté

La conséquence financière de ces changements est importante pour un certain nombre de personnes. En effet, une année civile à assimiler sur base du salaire fictif limité ne donne plus droit qu'à une pension de 295,86 euros au taux d'isolé. Pour une personne qui avait droit à un salaire fictif normal de 40.000 euros sous l'ancienne réglementation, le montant aurait pu s'élever à 533,33 euros. Plus de 200 euros de perte sur un an ! L'impact sera évidemment plus important si on accumule les années concernées par le salaire fictif limité.

Énéo, mouvement social des aînés, et la Mutualité chrétienne estiment que la priorité du gouvernement doit demeurer le renforcement de la pension légale. Il est étonnant de restreindre les mesures d'aménagement de fin de carrière au moment où l'on prône l'allongement de celle-ci. Il serait également temps d'ouvrir le débat sur l'élargissement des sources de financement de la sécurité sociale, faute de quoi le risque de pauvreté s'accroîtra pour un nombre croissant de pensionnés...

// KUSUTO NAITO ET PHILIPPE ANDRIANNE

(1) Arrêté royal du 27 février portant exécution de la loi du 28 décembre 2011 - MB du 8 mars 2013.

Le service pension de la MC

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du service pension de votre région.

Pour connaître les coordonnées du service proche de chez vous, appelez gratuitement la MC au 0800 10 9 8 7, envoyez un courriel au servicepension@mc.be ou surfez sur www.mc.be

A suivre...

Au delà du choix d'un pape

Il aura suffi de quelques jours au pape François, bouleversant les protocoles les plus rigides du Vatican, pour laisser espérer aux catholiques comme au monde non chrétien qu'une nouvelle situation s'ouvrirait au Vatican et dans l'Eglise.



Méconnu du grand public, oublié des spécialistes du Vatican alors qu'il fut outsider de Benoît XVI au conclave précédent, l'ex-cardinal argentin Jorge Bergoglio est devenu le pape François, le pape imprévu. Les médias, pourtant souvent critiques à l'égard de l'Eglise catholique, étaient omniprésents à Rome, et n'ont pas hésité à bousculer leurs programmes pour saisir les premiers pas et les premiers mots de ce pape dont l'annonce laissa sans voix, dans un premier temps, la foule immense rassemblée sur la place Saint Pierre. Les commentateurs à l'affût, manifestement, ont alors été pris de court.

Ses premiers mots - invitant à la prière - ont été les plus simples que l'on puisse imaginer. Les rôles semblent comme renversés. Le Pape s'incline et demande que la foule le bénisse. La conclusion est peu protocolaire : "Bonne nuit et bon repos !" D'emblée, le public apprécie le style familier du nouveau pape. La foule, croyante ou non, a joyeusement vécu ce changement de style tout en s'inquiétant (déjà !) du "jusqu'où pourra-t-il aller ?"

De nombreux espoirs

Après les affaires de pédophilie, les crispations de l'Eglise sur les questions morales, la mauvaise gouvernance au Vatican..., les circonstances de cette élection soulèvent de nombreux espoirs. Benoît XVI, fatigué, renonce à sa charge. Il souhaite passer la main à un homme qu'il voit plus jeune et plus vigoureux. Le sort n'est pas tombé sur le plus jeune, mais sur une personnalité apparemment cordiale, proche des gens.

En choisissant de s'appeler François, le pape choisit de s'engager dans la lignée d'un des saints les plus populaires, François d'Assise. On sait combien celui-ci s'était engagé dans la défense des pauvres, le respect de la nature et l'ouverture aux autres religions. Cela, c'est déjà tout un programme... qu'on ne connaît pas encore aujourd'hui.

A l'occasion de sa première célébration officielle, le 19 mars dernier, le pape François s'en est tenu à un commentaire spirituel inspiré par le saint du jour, Saint Joseph. On n'en saura pas plus sur ses intentions. Mais il a invité les responsables économiques, politiques et sociaux à "ne pas permettre que les signes de destruction et de mort accompagnent la marche de notre monde... Quand l'homme manque à cette responsabilité, quand nous ne prenons pas soin de la création et des frères, alors la destruction trouve sa place...". Dans ce monde dur et cruel, le pape François a mis en avant les qualités de bonté, de fidélité, de tendresse, d'attention au bonheur des autres... en les opposant à la haine et à l'envie qui détruisent la vie : "Nous ne devons pas avoir peur de la bonté, et même pas

non plus de la tendresse !" ajoutant : "Le vrai pouvoir d'un pape est le service humble et concret."

Vu d'Argentine, le nouveau pape est assurément une personnalité proche des gens. Son travail dans les bidonvilles de Buenos Aires est apprécié. Il se déplace en transports publics. Il s'oppose à l'extrême-droite. Mais "cela, affirme un témoin, n'est naturellement pas la garantie d'une conscience critique au niveau social ou politique... Sa vision sociale est proche de l'assistantat." L'ex-cardinal est perçu comme un évêque traditionnel, voire conservateur, si l'on entend ses prises de position sur l'avortement ou les couples homosexuels. On ne peut non plus négliger la polémique née en Argentine sur le rôle de Bergoglio sous la dictature. Sans doute n'était-il pas partisan de la théologie de la libération d'inspiration marxiste, mais il n'est pas prouvé qu'il fût un collaborateur de la dictature.

Du changement ?

Peut-on attendre de l'arrivée du pape François de profonds changements dans l'Eglise catholique ? Sera-t-il un réformateur ou, vu son âge, un pape de transition ? "Qu'espérez-vous, c'est un pape catholique avant tout" disait en substance l'archevêque de Malines Bruxelles à la RTBF. N'y aurait-il donc qu'une seule manière d'être chrétien dans l'Eglise catholique ? L'Eglise n'est-elle pas un milieu où vivent différentes sensibilités, voire des antagonismes ? N'est-ce pas aux chrétiens eux-mêmes de saisir les espaces nouveaux qui pourraient s'entrouvrir ?

La sympathie, la spontanéité, l'humilité ne suffiront évidemment pas à résoudre comme par miracle les difficultés actuelles de l'Eglise catholique. Les très nombreux chrétiens attendent une implication plus forte des laïcs dans les prises de position des évêques sur les questions de société, une valorisation de la place des femmes, des échanges moins crispés avec le monde moderne, une ouverture vers les autres religions, de nouvelles relations - plus collégiales - entre les évêques, entre les évêques et le pape...

Les premiers pas de François ont surpris, positivement, par son style ouvert. Mais il reste beaucoup à apprendre. Comment va-t-il s'entourer ? Quel programme compte-t-il mettre en place ? La compassion qu'il affirme pour les plus pauvres dépassera-t-elle la charité traditionnelle ? Peut-on en effet être vraiment proche des pauvres sans s'interroger sur les causes de la pauvreté et sans s'avancer sur les solutions institutionnelles de long terme à apporter aux questions d'injustice ? Il faut espérer que le nom de François, choisi par le nouveau pape, ne soit pas seulement une image pieuse.

// CHRISTIAN VAN ROMPAEY

91^{ème} Semaine sociale du MOC

Diversité ethnoculturelle et justice sociale

Les jeudi 11 et vendredi 12 avril prochain, le **Mouvement ouvrier chrétien (MOC) se penchera sur notre société multiculturelle. Quelles réalités sociales vivent les personnes d'origine immigrée ? Les migrations représentent-elles un problème ? Qu'en est-il des discriminations ethniques et raciales ? Quel rôle jouent les mouvements sociaux pour une société ouverte à la diversité ? Autant de questions parmi d'autres abordées lors de conférences et débats.**

Dans de très nombreuses situations, le contexte doit désormais être qualifié de post-migratoire : les personnes sont installées durablement, leurs enfants et petits-enfants sont Belges, dans un pays qui se caractérise de plus en plus par sa diversité ethnoculturelle. Est-ce grave docteur ? Cela pourrait fort bien ne pas l'être ! Il faut malheureusement bien constater que ce n'est pas si simple : il y a des "frottements", parfois des conflits, beaucoup de discriminations et d'in-

justices. Plusieurs "portes d'entrée" au sujet sont possibles. Le MOC choisit celle de la justice sociale. Ce faisant, il se situe dans son "cœur de métier", celui des organisations sociales : pour ne prendre que lui, le syndicalisme, par exemple, n'est-il pas un puissant facteur d'intégration par la solidarité ?

Au programme

> **Jeu 11 avril** : Les réalités sociales des diversités (matin) - Vivre ensemble dans une société diverse (après-midi).

> **Vendredi 12 avril** : La mécanique discriminante (matin) - Mouvement social, diversité et justice sociale (après-midi).

Lieu : CEME (Charleroi Espace Meeting Européen) rue des Français 147 6020 Charleroi.

Prix : 45 EUR/jour - 70 EUR (2 jours) - moins de 13 ans (animation + repas) : 10 EUR/jour.

>> Infos et réservation : 02/246.38.01. - maria.vazquez@moc.be - www.moc-site.be

> Fiches fiscales

Dès le 20 mars, les membres de la Mutualité chrétienne qui, en 2012, ont perçu un revenu de remplacement à la suite d'une reconnaissance en incapacité de travail ou en invalidité, recevront par courrier de leur mutualité leur fiche fiscale (n°281.12). Les montants mentionnés sur cette attestation sont à insérer dans les rubriques respectives de l'avertissement-extrait de rôle. Les personnes reconnues invalides par l'Inami à 66% au moins au 1^{er} janvier 2013, doivent veiller à cocher les codes 1028-39 ou 1029-38 (handicap grave) afin de pouvoir bénéficier de réductions fiscales supplémentaires.

INFOS AUPRÈS DES CONSEILLERS MUTUALISTES OU AU 0800 10 9 8 7

> Mobilisation citoyenne

La Fondation rurale de Wallonie vient de publier un cahier sur le dynamisme citoyen. Il fait la démonstration qu'à côté des mobilisations d'opposition existent d'autres formes de participation citoyenne. Exemples à l'appui. Ici, des agriculteurs se mobilisent et entretiennent les voiries. Là, des parents motivés lancent un bouquet d'actions pour la petite enfance. Ailleurs c'est tout un village qui relève les manches pour faire de la commune la championne des énergies renouvelables. Un bol d'optimisme sur une vingtaine de pages. Une impulsion ou des idées pour passer à l'action. **INFOS : LE CAHIER N°13 EST TÉLÉCHARGEABLE SUR WWW.FR.WE.BE OU PEUT ÊTRE COMMANDÉ VIA CONTACT@FR.WE.BE OU AU 081/26.18.82.**

> Personnes divorcées ou séparées

Les groupes Espérance accueillent, en Wallonie et à Bruxelles, les personnes seules après la séparation du couple, quels que soient l'âge, les convictions. Ni clubs de rencontre, ni lieux de thérapie, ces groupes d'entraide et de parole permettent de cheminer pour retrouver confiance et sens à sa vie. Réunions mensuelles de réflexion et de partage à partir d'un thème ou avec activité de détente. **INFOS: 067/21.38.13. - WWW.DIVORCE-ESPERANCE.BE**

> Consommation

Irrité par les appels téléphoniques intempestifs? Pour y couper court, il suffit de s'inscrire sur la liste "Ne m'appellez plus". Son objectif est de freiner le flux d'appels téléphoniques à vocation commerciale. La possibilité existait déjà via la Liste Robinson, mais la nouvelle réglementation porte sur une nombre d'entreprises de marketing direct nettement plus longue, notamment les sociétés étrangères. Le Centre de recherche et d'information des consommateurs (Crioc) déplore que l'inscription sur cette liste doive obligatoirement être renouvelée tous les deux ans. En outre, dès l'ouverture de l'écran figure un message incitant le consommateur à... rester joignable par téléphone pour toutes sortes de "services" et "promotions spéciales". **INFOS ET INSCRIPTION : WWW.NE-M-APPELEZ-PLUS.BE 0800/40440 BDMA NOORDKUSTLAAN 1-1702 GRAND-BIGARD**

Psoriasis, une maladie à fleur de peau

Les 300.000 Belges atteints de psoriasis vivent un quotidien difficile. Mais il leur faut aussi subir un regard social oppressant. La tenue d'un salon gratuit en avril et l'édition d'une brochure extrêmement complète devraient contribuer à briser quiproquos et tabous à leur sujet.

Le psoriasis est une maladie très visible, qui capte instantanément le regard de l'autre. Mais elle n'est absolument pas contagieuse. Pas mal d'incompréhensions demeurent à son sujet, c'est la raison pour laquelle les patients qui en sont atteints et les professionnels concernés doivent sans cesse taper sur le clou de l'information à l'intention du grand public.

Le quotidien des 300.000 personnes frappées de cette maladie inflammatoire, chronique et auto-immune (1) en Belgique n'est pas drôle. Sur leur peau apparaissent des plaques rouges recouvertes de squames blanchâtres, parfois très épaisses. Les lésions démangent et sont souvent douloureuses. Elles sont dues à l'accélération anormalement rapide du renouvellement des cellules de l'épiderme. La maladie est incurable.

Mais le plus dur, chez de nombreuses personnes, est le regard social. Le malade suscite des réactions de dégoût. On peut croire - à tort - qu'il n'a pas d'hygiène. Il arrive fréquemment que certains patients s'isolent pour ne plus subir les regards désobligeants, se privent de certaines activités extérieures ou sportives, voire abandonnent leur traitement et sombrent dans la dépression. A l'école,

les brimades des compagnons de classe peuvent être impitoyables pour les enfants et ados.

C'est notamment pour briser ce cercle vicieux que l'ASBL Psoriasis-Contact organise son deuxième salon, à Namur, les 26 et 27 avril prochains. Entièrement gratuit, il mettra en présence patients, familles et soignants. Huit conférences sont organisées. On pourra y échanger avec des médecins, voir plus clair sur les nouveaux traitements, participer à des ateliers destinés à l'amélioration du quotidien, passer un bilan de condition physique... Bref, dénicher une multitude de pistes utiles pour "laisser son psoriasis au vestiaire", comme le souhaitent les organisateurs.

L'ASBL organisatrice publie, au même moment, une brochure très complète de 120 pages, consacrée elle aussi au psoriasis et à l'arthrite psoriasique, un rhumatisme inflammatoire associé au psoriasis. Véritable "bible" de la maladie, elle aborde, avec la collaboration active de spécialistes, l'histoire de la maladie, sa fréquence et son origine, ses diverses formes, mais aussi le traitement, les aides sociales et financières, sans oublier les associations de patients et l'interrogation des patients sur leur désir d'enfants.

// PHL

(1) L'immunité se retourne contre le patient.



>> **Infos : Le salon se tient à Namur Expo les 26 (de 16 à 21 h) et 27 avril (de 10 à 18h). La brochure se commande contre l'envoi de 5 timbres à Psoriasis Contact Asbl, Dieweg 45, 1180 Bruxelles. 02/372.37.67 - www.psoriasis-contact.be**

Travail et vie privée... un bon ménage?

La réponse semble évidente. Pourtant, dans la pratique, arriver à concilier les différents aspects de la vie se révèle parfois compliqué. Question Santé s'est intéressé à ce phénomène dans une brochure consacrée à l'équilibre vie privée-vie professionnelle.

"Dès le départ j'ai su que ce qui importait le plus à mes yeux, c'était d'offrir une vie confortable à ma femme et à mes enfants. J'ai fait le maximum pour eux en cumulant deux emplois. Mes loisirs, c'est mon travail". Dès la première page, des témoignages. Des paroles d'hommes et de femmes qui en disent long sur la manière par laquelle ils concilient travail et vie privée. Le syndrome du "tout au travail" est bien présent dans les esprits et dans les pratiques. Qui plus est en cette période de "crise-s" où l'on a besoin d'un emploi comme de pain. L'intrusion de la vie professionnelle dans la sphère privée peut sembler peu de choses : lire un dossier à la



© REPORTERS

Elles ont des droits, elles y croient !

A l'occasion de la Journée internationale des Droits des femmes, l'association Vie Féminine a lancé, à Liège, l'opération "La Caravelle des Droits des femmes". Durant un an, cette caravane itinérante va parcourir les villes et villages pour mobiliser et informer les femmes sur leurs droits.



© St. Bouton

Le 8 mars dernier, des femmes de tous âges et de tous horizons s'étaient donné rendez-vous sur la place Saint-Lambert à Liège pour une performance publique inspirée par les 12 droits fondamentaux pointés par Vie féminine. Ces droits constituent le point de départ d'une charte participative qui sera complétée et alimentée par les participantes au projet durant tout le parcours de la Caravelle des Droits des femmes. La Charte des Droits des femmes sera rendue publique le 8 mars 2014, à Bruxelles, après avoir traversé une septantaine de lieux.

Lors du lancement officiel du projet, Hafida Bachir, présidente de Vie féminine, a tenu à rappeler qu'en théorie, les femmes ont les mêmes droits que les hommes. "Ces droits sont reconnus dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Mais, qu'il s'agisse de l'emploi, des violences, du logement, de la santé, du divorce, des pensions alimentaires, de la mobilité ou du handicap, de nombreux obstacles empêchent les femmes d'accéder aux droits les plus fondamentaux et les mesures d'austérité viennent aggraver la situation des femmes".

Face à ces constats, Vie Féminine s'est inspirée de la Caravane pour l'égalité et la citoyenneté organisée au Maroc par des féministes pour sensibiliser les femmes des zones rurales. Avec sa camionnette spécialement équipée, elle part à la rencontre des femmes de Wallonie et de la région bruxelloise pour les informer sur leurs droits et les inciter à en revendiquer de nouveaux. Ateliers thématiques, créatifs, permanences juridiques, actions collectives, stands d'information et moments conviviaux sont au programme de ce vaste projet itinérant.

// STÉPHANIE BOUTON

>> **Plus d'infos : Ariane Estenne, coordinatrice de la Caravelle des Femmes : 02/227.13.12 - Agenda complet sur www.caravelledesdroits.be - www.viefeminine.be**

maison, répondre à des clients un dimanche, lire ses courriels professionnels en vacances... mais c'est la vie de famille qui en paie les frais. Sur-tout, on ouvre la porte de son foyer aux exigences professionnelles toujours plus importantes.

"Nous sommes comme un récipient dans lequel nous voulons faire entrer deux contenus : celui du travail et celui de la vie privée. Dans ce contenant, la pression peut devenir trop forte. Le déséquilibre se produit quand la personne perçoit que les exigences pesant sur ses épaules sont supérieures aux moyens dont elle dispose (...). Et qu'elle 'dépense' au travail davantage qu'elle n'y gagne". Au fil des pages, Anne-Françoise Gailly, coach et formatrice, remet les paroles récoltées dans leur contexte. De cette manière, la thérapeute permet aux lecteurs d'y trouver un sens, voire de s'y reconnaître.

Pour introduire chaque chapitre, des questions sont soulevées : Où est le problème ? En fait-on trop ? Tous égaux face au travail ? C'est en toute simplicité que des pistes de réflexion sont suggérées dans cet ouvrage et c'est probablement sa première qualité : il s'adresse à tout le monde.

Seconde force : les pistes de solution proposées par l'auteur. Avant de chambouler tout à fait notre organisation ménagère, familiale, professionnelle et sociale posons-nous la question suivante : Quelle est l'image que je me fais du bonheur ? Ce n'est qu'après s'être construit une image mentale claire et personnelle qu'il sera temps d'agir. La lecture seule de cette brochure, c'est déjà entrer dans l'action. La suite vous est révélée dans l'ouvrage...

// MATTHIEU CORNELIS

>> **"L'équilibre vie privée-vie professionnelle : balade sur le fil". Brochure disponible sur demande auprès de Question Santé au 02/512.41.74 et téléchargeable sur www.questionsante.be/outils**

Euregio Meuse-Rhin Une seule carte pour des soins de santé transfrontaliers

Dorénavant, les membres de la Mutualité chrétienne domiciliés en Province de Liège pourront bénéficier de soins de santé dans la région d'Aix-la-Chapelle, sans plus aucune démarche administrative ni demande d'autorisation préalable auprès de leur mutualité. Un pas important pour faire avancer la construction européenne et les soins de santé transfrontaliers en particulier.

Lorsqu'on habite en région frontalière, consulter un médecin spécialiste, acheter des médicaments ou se faire hospitaliser de l'autre côté de la frontière n'est pas rare. Pour faciliter le recours à des soins de santé programmables, la Mutualité chrétienne de Verviers et d'Eupen et l'AOK Rheinland/Hambourg, assureur allemand en soins de santé, ont imaginé une solution innovante : la Carte Santé eIZOM. Ce service, qui vient d'être lancé officiellement, est le fruit de plus de deux ans de travail commun, dans la droite ligne de la Directive européenne relative aux droits des patients en matière de soins de santé transfrontaliers. Celle-ci clarifie les possibilités de recevoir des soins dans un autre État membre et définit la répartition des responsabilités en matière de soins dans un contexte transfrontalier. Elle renforce également la coopération dans différents domaines.

Grâce à la Carte Santé eIZOM, unique, gratuite et nominative, les membres de la MC domiciliés en Province de Liège peuvent dorénavant bénéficier de soins de santé dans la région d'Aix-la-Chapelle, sans plus aucune démarche administrative ni demande d'autorisation préalable auprès de leur organisme assureur. Les soins de santé autorisés par la carte sont les soins chez les médecins spécialistes conventionnés, les médicaments prescrits par les médecins spécialistes visités et les soins hospitaliers recommandés par ceux-ci.

Une carte similaire a également été créée entre l'AOK Rheinland/Hambourg et la CZ, assureur néerlandais en soins de santé : la carte eGCI. Les soins de santé dans l'Euregio Meuse-Rhin se trouvent donc facilités pour les membres de ces trois organismes assureurs. L'Euregio Meuse-Rhin est composée, en Belgique, des Pro-



vinces de Liège et de Limbourg, en Allemagne, d'Aix-la-Chapelle, Düren, Heinsberg, Euskirchen ainsi que Prüm, Daun et Bitburg et, aux Pays-Bas, des Provinces du Brabant du Nord et du Limbourg.

Ces projets-pilotes font avancer la construction européenne et serviront certainement d'exemples en matière de coopération dans le domaine des soins de santé transfrontaliers.

//JD

>> Les membres de la MC Verviers-Eupen et de la MC de Liège domiciliés en Province de Liège peuvent obtenir plus d'informations et demander gratuitement la Carte Santé eIZOM dans l'un des points de contact de leur mutualité ou en appelant le guichet frontalier de la Calamine : 087/32.43.34.

Sport Un défi de taille !

Six membres d'énéoSport sont partis sur les routes de France les mois derniers en compagnie de Grandeur Nature, l'émission de Vivacité (RTBF). Une de leurs missions : faire découvrir la région visitée, notamment via le sport.

La mission est accomplie. Les six papys et mamys reporters sont rentrés de leur expédition : la Francodyssée. Tous sont enchantés de l'expérience qu'ils ont vécue. Souvenirs et anecdotes comiques d'une épopée pas comme les autres alimentent leurs conversations. Mandatés par Vivacité, dans le cadre de l'émission Grandeur nature, ces aînés avaient été choisis par énéoSport pour mettre en valeur leur dynamisme, notamment dans des disciplines sportives. Au travers de ces quelques jours en France, ils ont retrouvé la philosophie de leur association : du sport pour tous, peu importe son âge et sa condition physique.

De la Provence au Rhône-Alpes

Six destinations différentes attendaient Daniel Decorwée (69 ans), Pierre Picq (72 ans), Elisabeth Sonnenberg (64 ans), Willy Gérard (67 ans), Christian Saelmaeckers (60 ans) et Christiane Ophals (65 ans). Les quelques petites appréhensions qui pouvaient les effleurer avant de se lancer dans l'aventure se sont vite évanouies quand ils ont embarqué. Direction : la France.

Du sport pour tous les goûts

Ces aînés aiment bouger. En Belgique, au quotidien, les uns font partie d'un club de marche, les autres pratiquent le vélo. "Notre âge ne signifie rien, scandaient-ils lors de notre première rencontre. Nous sommes toujours en pleine forme." Actifs à énéoSport, ils étaient avides de découvrir de nouvelles disciplines en participant à la Francodyssée.

Pour certains, la surprise fut immense : quelques-uns se sont vus affublés d'un baudrier pour escalader une falaise, d'autres harnachés

d'une ceinture de sécurité pour monter dans un buggy (sport automobile). "Le buggy, ce n'est pas vraiment adapté aux aînés, explique en souriant Elisabeth Sonnenberg qui l'a testé. Quand j'étais au volant, j'ai confondu les pédales. Le bolide est parti sans aucun contrôle. Heureusement, il y a eu plus de peur que de mal."

Sur terre ou en mer

Les reporters se sont découverts une passion pour de nouveaux sports qu'ils n'avaient jamais tentés auparavant. La Francodyssée leur a permis de les expérimenter. Christiane Ophals a essayé le Taï-Chi, cet art martial qui s'apparente à de la gymnastique douce. "C'était merveilleux, l'activité se déroulait sur une colline



énéoSSPORT

d'où nous avons une vue imprenable sur Nice (ville qui accueillera les Jeux olympiques des aînés en 2015), s'exclame-t-elle. Et s'entraîner en plein air est très agréable avec la douceur du Sud, même si le temps était pluvieux!" A Saint-Raphaël, Elisabeth Sonnenberg a suivi sa première initiation à la marche nordique. "Même dans le Sud, on peut pratiquer ce sport venu du Nord", souligne la coach de la mamy reporter. Les deux roues ont séduit Daniel Decorwée : "J'étais ravi de goûter aux plaisirs du vélo électrique et du tandem, qui se distinguent de la bicyclette classique. C'était enivrant sur les routes au pied du Mont Ventoux. Et le vélo électrique m'a permis de garder mon souffle dans les côtes!"

D'autres ont écouté l'appel de la mer bien présente dans les régions visitées. A son grand étonnement, Willy Gérard a décidé de le pied marin. A la barre d'un voilier, il se débrouille et s'amuse à défier la houle.

Comme concluait Daniel Decorwée, l'un des papys reporters, médecin encore en fonction : "Le sport, c'est la santé!" A les voir dans leur aventure, on peut le croire!

//VT

**>> Infos : énéoSport, 02/246.46.74 - www.eneosport.be
Retrouvez les aventures des reporters sur www.rtb.be/vivacite ou sur la page Facebook de l'émission www.facebook.com/grandeurnature Lisez également l'article Papys et mamys, apprentis reporters sur www.enmarche.be**

> Plantes comestibles

L'Asbl Cuisine sauvage lance un appel aux passionnés de nature dans tout le pays. Elle cherche des médecins, pharmaciens, botanistes, agronomes, chefs-coqs, phytothérapeutes... désireux de rejoindre un club pluridisciplinaire de cuisine sauvage. Celui-ci est appelé à tester, via une démarche expérimentale et scientifique, diverses recettes élaborées à partir d'ingrédients puisés dans la nature. Les recettes testées sont ensuite diffusées gratuitement sur un site Internet. Le but, au-delà de la convivialité, est de promouvoir la cuisine de plantes sauvages comestibles pour réduire l'impact sur l'environnement.

INFOS : 0478/51.26.02 -
HTTP://CUISINESAUWAGE.BE

> Achats collectifs

Les groupements d'achats alimentaires sont en plein essor. Quelle que soit leur appellation (GAC, GASAP, AMAP...), ils ont pour particularité de favoriser les circuits courts entre producteurs (fruits, légumes, viande, épices...) et consommateurs. Il y en aurait 130 en Wallonie et 60 à Bruxelles. Le Réseau des consommateurs responsables (RCR) diffuse l'adresse et les personnes de contact des groupes existants et tente d'aider à la création de nouveaux groupes. A cette fin, une formation est organisée à Nassogne (province de Luxembourg) les 15 et 16 juin prochains. Au menu : partages d'expériences et d'outils, témoignages, mises en situation, etc. L'inscription se clôture le 15 mai.

INFOS : 0474/74.54.70 -
WWW.ASBLRCR.BE

> Jeunes et jeux de hasard

Les jeunes sont trop souvent exposés aux jeux de hasard et au rêve de devenir riche en un claquement de doigt. La mode du poker en témoigne, tout comme les injonctions publicitaires et certains messages véhiculés sur Internet. En 2010, la Commission des jeux de hasard avait déjà porté une campagne de prévention auprès des jeunes à l'aide du film "Bluff". Aujourd'hui, voici l'outil pédagogique du même nom. Dans la mallette "Bluff" : le film, un dossier pédagogique, un jeu de société sur les jeux de hasard, un poster de prévention, un jeu de cartes pour comprendre la probabilité de gain au jeu et une évaluation à renvoyer à la Commission. La valisette pédagogique est disponible gratuitement sur demande à la Commission des jeux de hasard.

INFOS : 02/504.00.43 -
WWW.BLUFFONLINE.BE

> Emploi

APE, Mesure Sine, PTP, ACS, Activa... ça vous parle? Sur le marché de l'emploi, on retrouve ces termes dans la plupart des offres diffusées. Ces mots étranges englobent des mesures ou des plans favorisant la mise au travail des demandeurs d'emploi. Mais qui a droit à ces mesures? Et dans quelles conditions? L'Atelier des Droits Sociaux vient de faire paraître la brochure "Petit tour d'horizon des principales aides à l'embauche". Celle-ci aiguillera les demandeurs d'emploi en proposant un tour d'horizon des différentes mesures d'embauche courantes destinées à favoriser la (re)mise au travail. La publication est vendue au prix de 5 EUR.

INFOS : 02/512.71.57 -
EMPLOI@ATELIERDROITSOCIAUX.BE

Transfert de compétences

Ce que Bruxelles révèle

Prochainement, certaines politiques de santé, d'emploi... passeront des mains de l'Etat fédéral aux entités fédérées. Ainsi le prévoit la 6^{ème} réforme de l'Etat décidée en 2011. Aujourd'hui, c'est la mise en pratique concrète qui occupe nos responsables politiques. Dans ce débat, Bruxelles apparaît comme un révélateur, un miroir grossissant, trop peu entendu (1). S'y posent avec acuité les questions de voisinage entre entités, de coopération entre les politiques, de cohabitation entre les ressortissants de telle ou telle Communauté...



abonnement dans un théâtre francophone, etc. Par contre, il n'est pas possible aux autorités publiques de la Région bruxelloise de fixer des obligations à l'égard des personnes qui soient différenciées. Les droits doivent être identiques.

Ainsi, la Flandre, alors qu'elle mettait en place la "zorgverzekering" (assurance dépendance), a dû se résoudre à laisser le mécanisme facultatif en Région bruxelloise, alors qu'il est obligatoire en Région flamande. Cette mesure a néanmoins amené le secteur des soins de santé bruxellois à expérimenter ce que pouvait donner la coexistence de systèmes différents. Certes à la marge, puisqu'il ne concerne finalement que la perte d'autonomie, mais

comme "un test grandeur nature d'une déféralisation des soins de santé" (2). "Nous avons mesuré l'inquiétude que cela soulève chez les gens, quant à l'efficacité de leur assurance. Et aussi les tensions que cela engendre entre les intérêts personnels et la participation à une solidarité générale", explique Christian Kunsch, directeur de la Mutualité Saint-Michel.

Et la solidarité?

En dressant les grandes lignes de la 6^{ème} réforme de l'Etat, le gouvernement cite explicitement la Cocom – Commission communautaire commune – (3) sur Bruxelles afin d'accueillir "les compétences qui impliquent pour les personnes des obligations ou des droits à une intervention ou à une allocation", et pour ce qui concerne "les institutions bicommunautaires". En se tournant vers cette Commission – dont la spécificité est d'être bilingue tout en gérant des matières par essence dévolues aux Communautés –, on peut éviter que les Bruxellois francophones et Bruxellois flamands touchent par exemple des allocations familiales différenciées selon leur régime linguistique. Une marge de discussion reste cependant possible quant aux entités réceptacles des matières transférées.

Contraire à choisir une langue, une communauté ou déterminer arbitrairement les appartenances a-t-il vraiment du sens? D'autant que comme le rappelle Christian Kunsch selon le principe mutualiste: "plus on est nombreux, mieux on répartit le risque".

//CATHERINE DALOZE

(1) Ce 2 mars, la Mutualité Saint Michel a organisé une table ronde autour des enjeux liés aux transferts de compétences et à l'impact sur les Bruxellois, qui a réuni un large public. Certaines présentations sont disponibles sur demande auprès de communication.bxl@mc.be

(2) "La saga de l'assurance dépendance", article de Denis Grimberghs paru dans la Revue nouvelle, juin 2002.

(3) La Cocom est l'institution bruxelloise qui gère les compétences bi-communautaires, essentiellement en matière de santé et d'aide aux personnes, entre autres des aspects tels que l'agrément des hôpitaux et des maisons de repos, les services d'aide et soins à domicile...

Traits de caractère bruxellois

> Lieu de transit pour Wallons, Flamands, etc.

Bruxelles se caractérise par une grande mobilité. La Région compte quelque 20.000 habitants en plus chaque année. 80.000 y entrent, et 60.000 en sortent, dont un certain nombre de jeunes familles, pour s'établir en dehors de la ville. Tous concernés un temps par les enjeux bruxellois. Les hôpitaux bruxellois soignent 30% de non-bruxellois. "Ceci implique qu'il faudra aller plus loin qu'étudier les besoins des Bruxellois dans les investissements futurs en matière de lits hospitaliers", observe le chercheur Olivier Gillis (Recherches et développement MC). Sans oublier que Bruxelles compte une part importante de ressortissants et personnes d'origine étrangère dont le néerlandais ou le français n'est pas toujours la langue maternelle.

> Une population fragilisée

Bruxelles est particulièrement atteinte par la précarité: 28% de la population vit sous le seuil de pauvreté. Un chiffre confirmé par les statistiques d'affiliation à la MC pour Bruxelles: 25% des membres bénéficient de l'intervention majorée (Bim ou Omnio), contre 13% en Flandre et 17% en Wallonie (selon les données relatives aux membres MC - 2011). Un Bruxellois sur cinq (20%) renonce ou postpose des soins médicaux (visite chez le médecin, achat de médicaments) pour des raisons financières. Ce taux est de 10% au niveau national. Et la Mutualité Saint-Michel de constater l'accès plus difficile aux dispositifs de santé pour ce public fragilisé, le manque d'information de ces personnes sur les dispositifs sociaux existants. En multipliant les systèmes, en éclatant les compétences, on risque d'aggraver la situation. Par exemple, les tickets modérateurs pour certains soins gériatriques et de réhabilitation ne seront plus, à l'avenir, repris dans le Maf - maximum à facturer (1) - fédéral, et risquent de ne pas être couverts par les entités fédérées.

> Etranglements financiers

La Cocof (Commission communautaire francophone) a recueilli, au début des années 90, des matières transférées de la Communauté française en Région bruxelloise. Dans le domaine de la santé, il s'agissait des maisons médicales, des services de santé mentale, des centres de coordination des soins à domicile... La Cocof se trouve cependant étranglée financièrement, et sans pouvoir fiscal. Contrairement à la Région. Mais la Région bruxelloise fait face également à une situation particulière: nombreux sont les Wallons et les Flamands à venir y travailler mais qui n'y résident pas, et donc n'y payent pas d'impôts. Bruxelles est comme condamnée à entretenir les meilleures relations possibles avec ses voisins pour son refinancement. D'autant, qu'il s'agira de veiller au financement de nouvelles compétences. On pense aux maisons de repos et maisons de soins. La clé de répartition du budget fédéral décidé pour accompagner ce transfert se base sur la population des plus de 80 ans. Sachant que les maisons de repos bruxelloises hébergent, comparativement à leurs homologues wallonnes ou flamandes, un public plus jeune avec des problèmes de santé aigus, le financement tel qu'envisagé posera – plus qu'aillleurs encore – un problème criant.

(1) Le Maf garantit à chaque ménage que ses dépenses en soins de santé ne dépasseront pas un certain montant annuel, fixé en fonction du statut et des revenus annuels du ménage.

> Institutions complexes

Six législateurs interviennent sur le territoire de la Région bilingue de Bruxelles-Capitale. La concertation est plus que de rigueur.

Quel réceptacle pour les compétences transférées?

Les Régions? Les Communautés? Quelle cohérence entre les politiques une fois qu'elles sont devenues wallonne, flamande, bruxelloise, francophone ou germanophone? Quel mode de gestion? Quel financement? Voilà à grands traits les interrogations. Elles peuvent paraître abstraites formulées de la sorte. Les réponses, pourtant, auront des conséquences très concrètes pour les citoyens. Quelques exemples en vitesse. En maisons de repos (matière transférée), l'échelle de dépendance utilisée pour déterminer les besoins de soins restera-t-elle identique ou sera-t-elle variable entre institutions selon l'endroit où elles se trouvent? La mesure sera-t-elle différente de celle utilisée dans le secteur de l'aide à domicile (matière qui reste fédérale)? Les voiturettes pour personnes à mobilité réduite coûteront-elles plus cher en Wallonie qu'en Flandre?

Eviter les dispositifs rivaux

Un des risques majeurs réside dans la concurrence entre les dispositifs. En particulier sur le terrain bruxellois. Selon les subsides octroyés aux institutions par l'autorité publique concernée, selon les conditions salariales en vigueur dans la région, les prestations, les soins, leur couverture pourrait varier d'une partie à l'autre du pays, voire même à Bruxelles en fonction de l'entité compétente. On sait, par exemple, que la Flandre dispose de davantage de moyens que les autres régions. Elle pourrait décider de pratiquer des barèmes plus élevés en maison de repos pour le personnel infirmier. Ainsi, une infirmière trouverait un avantage financier à travailler dans une maison de repos relevant de la Région flamande, plutôt que dans une maison de repos relevant de la Région wallonne ou bruxelloise.

Bruxellois, une identité en soi

Plane, sur ce chantier, le spectre des "sous-nationalités". Elles contraindraient pour chaque Bruxellois à marquer son appartenance à la Communauté française ou à la Communauté flamande. Une véritable gageure alors que les origines s'entremêlent, que la mobilité nous caractérise de plus en plus. Un régime de sous-nationalités pourrait entraîner – faute de tronc communs – des inégalités de traitements entre habitants d'un même espace. Voire même mettre en péril le système de sécurité sociale par essence obligatoire et égalitaire, observe Paul Palsterman, juriste au service d'études de la CSC. "La majorité des Bruxellois ne souhaitent pas qu'on instaure un tel système de sous-nationalités", affirme Denis Grimberghs, vice-président des Mutualités chrétiennes et mandataire bruxellois, en évoquant les risques sous-jacents de fortes tensions sociales et communautaires, telles que cela a pu se produire dans d'autres pays pas si éloignés de la Belgique. Aujourd'hui, avec les écoles ou les institutions culturelles, le système est optionnel, précise-t-il, c'est-à-dire qu'il est possible pour l'habitant de la Région bruxelloise de choisir le service auquel il va recourir. Celui-ci inscrira son petit dernier dans une crèche agréée par Kind en Gezin tandis que l'aîné fréquente une école francophone. Celui-là a inscrit ses enfants dans l'enseignement flamand tout en ayant pris un

En savoir plus

Le Crisp (Centre de recherche et d'information socio-politiques) a pour objet l'étude de la décision politique en Belgique et dans le cadre européen. Il publie régulièrement analyses et études dans ces domaines. Son Courrier hebdomadaire n°2129-2130 (2012) étudie l'impact qu'aura l'accord de réformes institutionnelles sur Bruxelles. L'auteur, Jean-Paul Nassaux, parcourt entre autres les transferts de compétences aux communautés et aux régions, sous l'angle bruxellois: emploi, soins de santé, aide aux personnes, allocations familiales, justice, mobilité... Il présente la méthode actuellement mise en place par la Région bruxelloise et par la Cocom afin de se préparer à l'exercice de ces nouvelles compétences. Il évoque aussi le refinancement de Bruxelles. Notons que le Courrier hebdomadaire précédent (n°2127-2128), sous la plume de Paul Palsterman, s'attache aux aspects sociaux de l'accord.

>> Plus d'infos : 02/211.01.80 - www.crisp.be

Tabac

Tradition dans les pays du Maghreb, la chicha est devenue dans nos pays du Nord aussi une manière "cool" et "in" de fumer entre amis, sans avoir l'impression de mettre en danger sa santé. Une impression seulement...

La chicha, aussi nocive que la cigarette

Comme, raisin, menthe, cerise, coco, capuccino... : autant de parfums qui laissent penser que la chicha, ce ne serait pas du tabac que l'on fume mais des vapeurs d'eau parfumées que l'on inhale. La chicha évoque la convivialité entre amis, la fête, la tradition ou l'exotisme, un certain cérémonial aussi. C'est sans doute cela qui explique le succès de la pipe à eau, tout particulièrement auprès des étudiants et des jeunes citadins, et pas uniquement dans les populations d'origine maghrébine.

Ces dernières années, en effet, la chicha s'est popularisée en Occident. De nombreux cafés et bars à chicha se sont ouverts partout en Europe. Et les ados et jeunes adultes sont de plus en plus nombreux à acheter une pipe à eau pour fumer à la maison. En Belgique, l'interdiction du tabac dans les cafés, depuis juin 2011, a réduit le nombre de bars où il est permis de fumer la chicha (1). Il n'empêche : la consommation s'est sans doute déplacée vers la sphère privée comme le pressentent plusieurs spécialistes de la prévention du tabagisme et ce, en l'absence de données statistiques récentes et probantes sur le sujet (2).

"La popularisation de la chicha est préoccupante, et ce, d'autant plus que

ceux qui l'utilisent sont souvent mal informés, notamment par rapport aux risques sur la santé", lit-on dans la brochure élaborée par le Fonds des affections respiratoires (Fares) comme outil de sensibilisation des jeunes (3).

"Les études sur les répercussions médicales spécifiques de la chicha sont rares, constate l'asbl. Premièrement parce que la chicha, bien que très ancienne, est paradoxalement un objet récent d'étude. Deuxièmement, les chercheurs sont confrontés à un obstacle méthodologique. En effet, les fumeurs de chicha consomment souvent en plus la cigarette ou d'autres produits. Néanmoins, au vu des différentes informations disponibles, il est indiscutable que la chicha implique un risque sur la santé des consommateurs et des fumeurs passifs puisqu'elle produit, souvent en quantité plus grande, les mêmes substances toxiques et cancé-

gènes que la cigarette". Voyons cela en détails.

Composants et mode d'inhalation

Le goudron est une matière noirâtre, huileuse, produite par la combustion du tabac (4). Elle est la principale substance responsable des cancers liés au tabagisme. Or, sa production par une seule chicha est de 10 à 100



fois plus élevée - selon la taille du dispositif, la fréquence des inspirations, la nature de l'eau... - que celle d'une seule cigarette. Ceci est dû au fait que le foyer de la pipe à eau est généralement garni d'une quantité de tabac nettement supérieure à celle d'une cigarette. Par ailleurs, un peu plus de la moitié des goudrons ne sont pas retenus dans l'eau et de ce fait, sont inhalés par le fumeur.

Sur les paquets de tabamel (voir ci-dessous), les indications concernant le pourcentage de nicotine contenu dans les tabacs spéciaux manquent souvent de clarté quand elles ne sont pas tout simplement absentes. Or, la nicotine participe grandement à la dépendance physique au tabac, quelle que soit la manière de fumer. S'il est vrai qu'une partie de la nicotine est retenue dans l'eau de la chicha, l'augmentation des volumes inhalés compenserait cet effet. Par ailleurs, la chicha produirait plus de nicotine que la cigarette avec des effets plus lents sur le cerveau.

Incolore et inodore, le **monoxyde de carbone** (CO) est l'élément du tabac qui présente le plus de risques pour la santé cardiovasculaire. Or, le narghilé est le mode de consommation du tabac où le taux de CO est le plus élevé. Par ailleurs, fumer la chicha dans un endroit non ventilé ne permet pas l'évacuation des produits générés par la combustion, tout particulièrement lorsqu'il s'agit de charbon de bois à allumage rapide. Ceci a pour effet d'augmenter l'intensité du tabagisme passif subi tant par les fumeurs de chicha que les non-fumeurs.

En ce qui concerne les **hydrocarbures aromatiques** et les **métaux lourds**, des études récentes permettent de comparer la production tirée d'un gramme de tabamel aromatisé à celle d'un gramme de tabac à cigarette. Les résultats sont interpellants : la fumée de chicha a la particularité de contenir davantage de ces substances toxiques que la cigarette.

Enfin, le **mode d'inhalation** est directement en cause dans la nocivité de la chicha. Un peu moins de la moitié des particules qui composent la

fumée ne sont pas filtrées dans l'eau. Ce sont majoritairement celles de petites tailles qui sont inhalées par le fumeur. Or ces fines particules s'incrusteront d'autant plus profondément dans les voies respiratoires que les inhalations sont profondes, ce qu'ont malheureusement tendance à faire de nombreux fumeurs.

Des maladies associées

Comme l'a mis en évidence l'OMS dans *Le tabac : mortel sous toutes ses formes*, publié déjà en 2006 (5), les effets sanitaires de la pipe à eau sont largement ceux que provoque une exposition à la fumée de tabac, notamment, les maladies pulmonaires et cardiovasculaires et les cancers. Sans parler des autres effets néfastes liés au tabagisme : baisse de la fertilité, risques accrus de détresse respiratoire et de petits poids à la naissance pour le bébé, risque de complication après extraction dentaire... De plus, le partage d'une pipe à eau augmente le risque de transmission de la tuberculose et de virus tels que l'herpès ou l'hépatite C.

// JOËLLE DELVAUX

Comment ça fonctionne ?

Fumer la chicha est une tradition depuis des siècles en Inde, au Maghreb et au Moyen-Orient. La pipe à eau symbolise les moments de temps libre, de détente, de dialogue, de fraternité et de fête. En fonction de son origine, son appellation diffère : narghilé, chicha, shisha, hookah, etc.

La chicha se compose de plusieurs parties : la cheminée, le foyer (appelé aussi fourneau, douille...), le réservoir d'eau (vase, colonne ou corps), la pipe immergée et le tuyau. Un plateau situé entre la cheminée et le foyer permet de récupérer les cendres perdues. Généralement, par-dessus, on pose la cloche, sorte de chapeau en métal qui isole et protège du vent le charbon de bois lorsque la chicha est fumée à l'extérieur.

L'utilisateur place sur le foyer le mélange de tabac et de mélasse, dénommé tabamel (1). Il coiffe ce mélange d'une feuille d'aluminium percée de petits orifices et y place un morceau de charbon de bois (traditionnel ou à allumage rapide) qui permet la combustion du tabac. La fumée passe d'abord du foyer au ré-



servoir d'eau, via la pipe immergée. Elle y est filtrée en partie par l'eau. Puis elle remonte dans la sphère supérieure du réservoir pour enfin arriver dans la bouche du fumeur grâce au tuyau flexible.

Le tabamel utilisé dans les narghilés est spécialement conçu à cet effet. Il s'agit d'une pâte humide composée d'environ 30% de tabac fermenté et 70% de mélasse. Celle-ci comporte du miel et de la pulpe de différents

fruits, destinés à rendre la fumée plus douce et à lui donner une saveur et un arôme fruités. On trouve dès lors une grande variété de goûts. Le corps du narghilé est rempli d'eau à moitié de sa hauteur, et de l'eau de rose ou d'autres additifs destinés à donner du goût peuvent être ajoutés. L'eau doit être changée régulièrement pour en retirer les résidus.

La dimension de la chicha peut varier, selon les modèles, de 30 à 130 cm. Les formes sont aussi très diverses et les décorations (de la plus "touristique" à la plus raffinée) reflètent les influences de la région où l'objet est fabriqué. Il faut compter de 15 à 50 euros pour une chicha traditionnelle mais les prix peuvent être beaucoup plus élevés. Tout dépend aussi du lieu d'achat.

// JD

(1) Le tabamel est le mélange le plus utilisé. Il existe aussi le tumbak, un tabac pur provenant d'Iran ou de Turquie, à forte teneur en nicotine, fumé sans additifs sucrés, et le jurak, un tabac d'origine indienne, fumé parfois en association avec un tabac melassé non aromatisé.

(1) La seule possibilité, pour les bars, est d'aménager un fumoir qui ne peut excéder 25% de la surface totale du lieu ou de maintenir la consommation uniquement aux terrasses.

(2) Le SPF Santé publique ne dispose pas de statistiques. D'après une enquête de la Fondation contre le cancer (début 2012), 2% des fumeurs utilisent la pipe à eau.

(3) "La chicha... comment en parler avec les jeunes?", Fares, 2010, sur www.fares.be

(4) Le goudron ne se trouve pas dans la matière sèche du tabac. L'étiquetage "sans goudron", apposé sur certains paquets de tabac spéciaux est donc fallacieux.

(5) A lire sur www.who.int/tobacco

Informer, ouvrir le dialogue

La méconnaissance des méfaits de la chicha arrange bien les cigarettiers car la pipe à eau constitue une porte d'entrée dans le tabagisme pour une clientèle très jeune. "Lors des ateliers sur le tabac que nous animons dans les écoles, la majorité des ados qui fument la chicha - et ils ne sont pas nombreux - disent le faire de manière occasionnelle, entre amis", explique Hernando Robolled, du service prévention tabac du Fonds des affections respiratoires (Fares). "Certains se sont tournés vers la chicha pour ne pas (ou plus) fumer la cigarette, pensant que la pipe à eau n'est pas nocive. Bien entendu, nous corrigeons les fausses croyances à ce propos".

Mais informer ne suffit pas, comme le souligne le Fares. On le voit avec la cigarette : en gros, les jeunes connaissent sa nocivité pour la santé, la dépendance qu'elle entraîne. Mais la perception du risque peut être biaisée ou niée surtout si la stratégie adoptée à leur égard consiste à leur faire la morale, à susciter la peur. Des attitudes généralement contre-productives... Donner la parole au jeune, susciter son expression, écouter les questions qu'il se pose, les difficultés qu'il met en avant... : ces éléments participent à la création d'un lien de confiance et à l'ouverture d'un dialogue constructif. Toute une série de choses peuvent être abordées : l'usage simple et problématique de la chicha, les risques de dépendance, les motivations à fumer, les informations et désinformations qui circulent à propos du tabac, les changements de comportements possibles ou souhaitables... Le principe est de reconnaître le jeune comme une personne autonome, responsable de ses décisions et de son comportement, capable de faire des choix éclairés qui tiennent compte des informations, des risques, des avantages... Pas simple. Mais riche.

Psychologie

Le rêve, une aide pour sa propre vie

Oubliez Freud et son interprétation psychanalytique des rêves tournée vers le passé. L'ethnopsychiatre français Tobie Nathan propose un nouveau regard sur l'imaginaire de nos nuits (1). Nous pourrions y puiser des pistes pour l'action, y voir "des brouillons pour nos lendemains".

Il y a peu, Tobie Nathan questionnait un patient, lui demandant s'il rêvait. Réponse : "Non, je dors très bien". "C'est la preuve, estime l'ethnopsychiatre, professeur de psychologie à l'Université de Paris, que les rêves sont encore jugés parasites. On ne s'y attarde pas trop. Ils gênent."

"Chaque rêve est unique parce que chaque rêveur l'est aussi. Il n'y a pas de symbolisme ni de décodage automatique universel. Comprendre un rêve, c'est construire la pensée propre à chaque rêve", dit-il. Tout l'art de l'interprétation va donc consister à comprendre l'univers spécifique du rêveur, sa singularité dans son univers socioculturel, son métier, sa langue, sa religion, ses coutumes, afin de l'interpréter au plus près de sa réalité.

Rêves créateurs

Le sommeil paradoxal est une période d'intense activité cérébrale et de faible tonus musculaire, permettant au cerveau de régénérer ses cellules et d'explorer des possibles. A cet égard, Tobie Nathan cite les inté-

ressants travaux de recherche menés par Jacques Montangero, docteur en psychologie (Suisse), sur les résolutions de problèmes... pendant les rêves. Voici ce que celui-ci a expérimenté dans son laboratoire : des personnes ont été sollicitées pour résoudre des énigmes logiques. Celles qui n'y parvenaient pas ont été invitées à dormir. Le chercheur les a réveillées en pleine phase de sommeil paradoxal. Conclusion : les chances de résoudre l'énigme au réveil sont accrues.

Pas d'interprétation du rêve sans un interlocuteur : si le rêveur interprète son propre rêve, il tournera en rond.

"Les constituants du rêve sont des fragments désarticulés d'images, de notions, de souvenirs stockés dans la mémoire, explique Tobie Nathan. Le rêve permet un assemblage nouveau, une nouvelle cohérence. Nous passons une partie de notre nuit à déconstruire, à réduire à l'élémentaire et à reconstruire. Le rêve est créateur de mondes possibles."

D'ailleurs, c'est suite à un rêve que le chimiste allemand a découvert la structure moléculaire du benzène. C'est un rêve aussi qui a conduit à la découverte de la machine à coudre par Elias Howe (rêve d'hommes ar-

més de lances trouées)... L'écrivain Van Vogt, quant à lui, faisait sonner son réveil pendant ses rêves, pour s'en inspirer.

On ne nous en demande pas tant... Tobie Nathan nous propose, simplement, d'exploiter la force de nos rêves. Ceux-ci ont en effet une réelle utilité, notamment de constituer une aide à la décision. "Un rêve qui n'est pas interprété est comme une lettre qui n'a pas été lue", comme le dit la tradition talmudique. "Un rêve est une aide pour sa propre vie ; il est un guide pour soi-même et pour son entourage. Mais attention : pas d'interprétation du rêve sans interprète des rêves, sans un interlocuteur : si le rêveur interprète son propre rêve, il tournera en rond", met en garde Tobie Nathan (2). Qui ajoute : "Le rêve n'a pas de signification objective. Il y a autant d'interprétations que d'interprètes". Le tout est de ne pas dévoiler ses rêves à n'importe qui.

"Bien analyser nos rêves peut nous aider à développer notre connaissance de nous-mêmes, à lever des blocages, à aller mieux. Le rêve peut ainsi devenir un véritable outil thérapeutique",

affirme de son côté Jacques Montangero qui a mis au point une méthode d'interprétation des rêves – basée sur la description, les souvenirs et la reformulation – "pour remonter à leur source et en retrouver la signification personnelle" (3).

Rêves prémonitoires

Les rêves peuvent véhiculer des mises en garde que nous ne nous formulons pas encore à l'état de veille. L'étude menée par la psychologue Charlotte Beradt entre 1933 et 1939 est saisissante à cet égard. Cette dernière a recueilli les récits de rêves d'hommes et de femmes ordinaires qui subissaient l'oppression nazie à ses débuts. Elle voulait montrer à quel point le nouveau pouvoir pénétrait dans l'intimité des personnes, faisant vaciller les piliers habituels de leur pensée. "A la lecture de ces rêves, on s'étonne de la véritable intuition, de la faculté à connaître le futur que manifestaient ces personnes, relève Tobie Nathan. Le rêve scanne une ambiance, en tire des conclusions et les met en scène." D'où son conseil : être attentif à certaines rêves : ceux qui mettent en scène le monde du travail (qu'avons-nous scanné dont nous ne sommes pas encore conscients?), les rêves de paralysie (par quoi sommes-nous arrêtés?), les rêves d'effondrement (qui évoquent souvent un manque de loyauté subi, voire une trahison). A chacun de se pencher sur les détails du rêve, le décor, les personnages, les défunts qui y apparaissent. Le rêve est en quelque sorte un lieu de rendez-vous, de rencontres, où on échange des informations, où on se parle. Ce n'est donc pas anodin.

Il arrive de rêver que l'on circule déshabillé, état dont on se rend compte avec effroi en cours de route. Sans vouloir généraliser, Tobie Nathan offre cette piste de réflexion, à saisir ou pas : "Nous sommes peu vêtus ou nus, mais nous allons quand même de par le monde. C'est une humilité rêvée. Nous circulons peut-être à la recherche de quelqu'un qui nous vête." Joli, non ? Voilà qui incite à prêter attention à ses rêves, les yeux grands ouverts, aux premières minutes du réveil, pour en perdre le moins possible.

// VÉRONIQUE JANZYK

L'ethnopsychiatrie, une histoire d'interprétation

Tobie Nathan est aujourd'hui considéré comme le "père" de l'ethnopsychiatrie qui propose de traiter les troubles mentaux à partir de la culture du patient. Le dispositif : le patient, accompagné de proches, rencontre parfois une dizaine de professionnels (psychologues, médecins, psychiatres, anthropologues, linguistes). Il s'agit d'un long échange et d'une recherche entreprise en commun, conçue de manière à ouvrir le champ des interprétations et à ne pas les cadenasser. Le nombre d'experts met en quelque sorte à mal l'expertise unique (du médecin) dont nous sommes coutumiers dans les sociétés occidentales.

Distances par rapport à Freud

Le christianisme se méfie en partie des rêves, y voit un exutoire à des désirs suspects. Il a fallu attendre Freud pour que les rêves reçoivent un peu de considération. Mais les travaux du neurologue autrichien, pionnier de la psychanalyse, ne trouvent pas vraiment grâce aux yeux de Tobie Nathan.

"Freud évoque l'expression de pulsions pendant le rêve, explique-t-il. Or, le rêve lui-même est pulsion. Rêver est biologique. Comme respirer. Tout le monde rêve, quatre à cinq fois par nuit, au terme de cycles d'une heure trente".

Pour Freud, le rêve exprime un désir refoulé inconscient de façon codée. Devant une explication trop explicite du désir, le moi pourrait prendre peur et déclencher le réveil. En se livrant à des déformations, le rêve sauvegarde ainsi le sommeil. Selon Tobie Nathan, l'hypothèse de Freud ne rend pas compte du cauchemar. Comment comprendre le sentiment d'oppression que celui-ci suscite et la vivacité avec laquelle on s'en réveille, sinon comme la perception d'une agression cachée ? Le cauchemar nous prévient d'un danger que nous n'avons pas pu ou voulu voir. Tobie Nathan en conclut que le rêve n'est pas un ensemble de symboles à décoder par rapport au passé mais un signal d'alerte appelant une forme de prédiction ou une action à poursuivre.

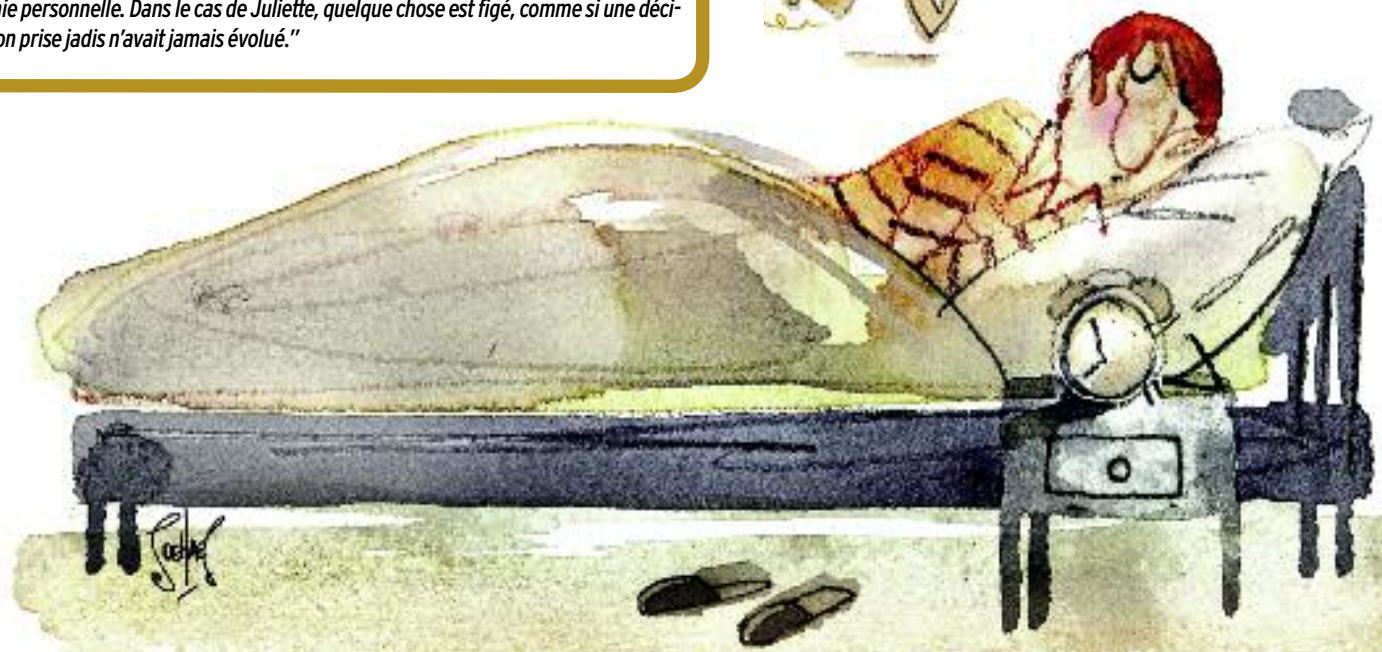
Par ailleurs, selon Freud, nous partageons tous les mêmes désirs sexuels, refoulés. Le psychanalyste applique dès lors aux rêveurs une grille d'interprétation toute faite, une sorte de dictionnaire des rêves. A l'inverse, en s'appuyant tant sur les grands classiques de l'antiquité que sur les travaux scientifiques récents des neurophysiologistes, Tobie Nathan revendique une extrême singularité des rêveurs et des rêves.

(1) Tobie Nathan – "La nouvelle interprétation des rêves" (Odile Jacob, 2011).
(2) "Rêver utile" article paru le 29 janvier 2011 dans Le Temps – A lire sur www.ethnopsychiatrie.net
(3) Parmi les ouvrages de J. Montangero : "Comprendre ses rêves pour mieux se connaître" (Odile Jacob, 2007) et "Rêve et cognition" (Mardaga, 1999).

Ces rêves qui bégaient

Les rêves récurrents nous délivrent des messages. Certains évoquent un traumatisme à dépasser ou, de manière moins dramatique, une situation qui stagne. A nous de voir s'il n'est pas temps de réviser ce qu'ils pointent : une manière de vivre. Durant les cauchemars post-traumatiques, la personne revit un scénario qui évoque une agression ou un accident. "Durant la deuxième guerre mondiale, des psychologues militaires américains ont ainsi favorisé la multiplication des rêves, en administrant des substances psychotropes, explique Tobie Nathan. Avec le temps survient un rêve résolutoire. Je pense au cas d'un pilote de bombardier qui a infléchi les éléments de la scène traumatique. Son avion ne s'écrase plus mais atterrit sur un plan d'eau. Tout le monde échappe au danger".

Un autre exemple de ces rêves qui bégaient, est donné à travers la personne de Juliette, dont l'accès aux rêves est comme barré, sauf à l'un d'entre eux, persistant et survenu pour la première fois des années plus tôt : elle se trouve à Venise, place Saint-Marc. La place est recouverte d'eau et elle voit dans le fond des coquillages par centaines. Une jeune fille est allongée, morte. Eprise d'art, Juliette a alors ses paroles étranges : "Tout est si beau ici". Ce rêve, Tobie Nathan le met en rapport avec le célèbre tableau de Botticelli *La Naissance de Vénus*. Sauf qu'ici Vénus est morte ; son désir est étouffé. "J'en conclus que l'idée du rêve c'est la promesse que s'est faite la jeune fille de ne vivre que pour la beauté et de rester seule. Les rêves sont parfois des noyaux de philosophie personnelle. Dans le cas de Juliette, quelque chose est figé, comme si une décision prise jadis n'avait jamais évolué."



Prestations de kinésithérapie



Code ambulatoire	Code hôpital	Prestations	Honoraires	Remboursements tarif A				Remboursements tarif B			
				Conventionné		Non conventionné		Conventionné		Non conventionné	
				AO	BIM/Omnio	AO	BIM/Omnio	AO	BIM/Omnio	AO	BIM/Omnio
Prestations dispensées aux bénéficiaires atteints de pathologies courantes											
Prestations effectuées au cabinet du kinésithérapeute situé en dehors d'un hôpital ou d'un service médical organisé											
560011		Séance normale (max 18/an)	21,96	16,15	19,61	12,12	19,61	17,66	20,31	13,25	20,31
560055		Séance normale (au-delà des 18/an)	libre (1)	7,30	9,26	5,48	9,26	8,40	9,82	6,30	9,82
560092		Examen à titre consultatif	21,96	14,99	19,03	11,25	19,03	17,26	20,18	12,95	20,18
Prestations effectuées au domicile du bénéficiaire											
560313		Séance normale (max 18/an)	22,34	15,28	19,32	11,25	19,03	17,55	20,47	12,95	20,18
560350		Séance normale (au-delà des 18/an)	libre (1)	7,02	9,27	5,05	8,98	8,34	9,96	6,04	9,67
560394		Examen à titre consultatif	22,34	14,43	18,75	10,38	18,46	16,85	20,16	12,42	19,87
Prestations effectuées au domicile ou dans une résidence communautaires de personnes handicapées.											
560416		Séance normale (max 18/an)	13,04	8,18	10,65	6,14	10,65	10,03	11,88	7,53	11,88
560453		Séance normale (au-delà des 18/an)	libre (1)	3,91	5,21	2,94	5,21	4,88	5,86	3,66	5,86
Prestations effectuées au bénéficiaire hospitalisé											
560501		Séance normale	21,96	13,78	17,93	10,34	17,93	16,89	20,00	12,67	20,00
Prestations effectuées dans un centre de rééducation fonctionnelle conventionné											
560534	560545	Séance normale (max 18/an)	17,11	10,73	13,97	8,05	13,97	13,16	15,58	9,87	15,58
Prestations effectuées au domicile ou dans une résidence communautaires de personnes âgées											
560571		Séance normale (max 18/an)	13,04	8,18	10,65	6,14	10,65	10,03	11,88	7,53	11,88
560615		Séance normale (au-delà des 18/an)	libre (1)	3,91	5,21	2,94	5,21	4,88	5,86	3,66	5,86
Prestations dispensées au patient palliatif à domicile											
564211		Séance normale	22,34	22,25	22,25	16,47	21,96	22,25	22,25	16,47	21,96
Prestations dispensées aux bénéficiaires atteints de pathologies lourdes											
Prestations effectuées au cabinet du kinésithérapeute situé en dehors d'un hôpital ou d'un service médical organisé											
560652		Séance normale	21,96					17,66	20,31	13,25	20,31
560733		Examen à titre consultatif	21,96					17,66	20,31	13,25	20,31
560755		Séance spécifique	38,12					30,65	35,25	22,99	35,25
639332		Lymphoedème, 60 minutes	38,12					30,65	35,25	22,99	35,25
639494		Lymphoedème, 120 minutes	70,60					56,77	65,28	42,58	65,28
562332		Séance 45 minutes	32,68					26,28	30,22	19,71	30,22
562413		Séance 60 minutes	38,12					30,65	35,25	22,99	35,25
Prestations effectuées au domicile du bénéficiaire											
561013		Séance normale	22,34					17,95	20,31	13,25	20,31
561094		Examen à titre consultatif	22,34					17,95	20,31	13,25	20,31
561116		Séance spécifique	38,50					30,94	35,54	22,99	35,25
639391		Lymphoedème, 60 minutes	38,50					30,94	35,54	22,99	35,25
639553		Lymphoedème, 120 minutes	70,98					57,06	65,57	42,58	65,28
562391		Séance 45 minutes	33,06					26,57	30,51	19,71	30,22
562472		Séance 60 minutes	38,88					31,22	35,82	22,99	35,25
Prestations effectuées au domicile ou dans une résidence communautaire de personnes handicapées											
561131		Séance normale	13,04					10,49	12,06	7,87	12,06
561212		Séance spécifique	38,12					30,65	35,25	22,99	35,25
639413		Lymphoedème, 60 minutes	38,12					30,65	35,25	22,99	35,25
639575		Lymphoedème, 120 minutes	70,60					56,77	65,28	42,58	65,28
Prestations effectuées au bénéficiaire hospitalisé											
561245		Séance normale	21,96					17,46	20,31	13,25	20,31
561304		Séance spécifique	38,12					30,65	35,25	22,99	35,25
639446		Lymphoedème, 60 minutes	38,12					30,65	35,25	22,99	35,25
639601		Lymphoedème, 120 minutes	70,60					56,77	65,28	42,58	65,28
Prestations effectuées au domicile ou dans une résidence communautaire de personnes âgées											
561352		Séance normale	13,04					10,49	12,06	7,87	12,06
639472		Lymphoedème, 60 minutes	38,18					30,65	35,25	22,49	35,25
639634		Lymphoedème, 120 minutes	70,60					56,77	65,28	42,58	65,28
Prestations effectuées aux bénéficiaires se trouvant dans une des situations fonctionnelles de la liste F (2)											
Prestations effectuées au cabinet du kinésithérapeute situé en dehors d'un hôpital ou d'un service médical organisé											
563010	563614	Séance normale (max 60/an)	21,96	16,56	19,87	12,42	19,87	17,66	20,31	13,25	20,31
563054	563651	Séance normale (3)	libre (1)	8,05	9,67	6,04	9,67	8,59	9,88	6,45	9,88
	564270	Séance normale (61 ^{ème} à 80 ^e)(4)	21,96	13,18	17,57	9,89	17,57	16,47	19,77	12,36	19,77
	639656	Lymphoedème 45 minutes	32,68	24,64	29,56	18,48	29,56	26,28	30,22	19,71	30,22
Prestations effectuées au domicile du bénéficiaire											
563312	563916	Séance normale (max 60/an)	22,34	16,85	20,16	12,43	19,87	17,95	20,60	13,25	20,31
563356	563953	Séance normale (3)	libre (1)	8,34	9,96	6,04	9,67	8,88	10,17	6,45	9,88
	564336	Séance normale (61 ^{ème} à 80 ^e)(4)	22,34	13,47	17,86	9,89	17,57	16,76	20,06	12,36	19,77
	639715	Lymphoedème 45 minutes	33,06	24,93	29,85	18,48	29,56	26,57	30,51	19,71	30,22
Prestations effectuées au domicile ou dans une résidence communautaire de personnes handicapées											
563415	564012	Séance normale (max 60/an)	13,04	9,83	11,80	7,38	11,80	10,49	12,06	7,87	12,06
563452	564056	Séance normale (3)	libre (1)	5,43	6,52	4,08	6,52	5,79	6,66	4,35	6,59
	564351	Séance normale (61 ^{ème} à 80 ^e)(4)	13,04	7,83	10,44	5,88	10,44	9,78	11,74	7,34	11,74
	639730	Lymphoedème 45 minutes	17,06	12,86	15,44	9,65	15,44	13,72	15,78	10,29	15,78
Prestations effectuées au domicile ou dans une résidence communautaire de personnes âgées											
563496	564093	Séance normale (max 60/an)	13,04	9,83	11,80	7,38	11,80	10,49	12,06	7,87	12,06
563533	564130	Séance normale (3)	libre (1)	5,88	6,52	4,08	6,52	5,79	6,59	4,35	6,59
	564373	Séance normale (61 ^{ème} à 80 ^e)(4)	13,04	7,83	10,44	5,84	10,44	9,78	11,74	7,34	11,74
	639752	Lymphoedème 45 minutes	17,06	12,86	15,44	9,65	15,44	13,72	15,78	10,29	15,78
Prestations effectuées dans le cadre de la kinésithérapie périnatale (max 9 par grossesse, hors hospitalisation)											
Prestations effectuées au cabinet du kinésithérapeute situé en dehors d'un hôpital ou d'un service médical organisé											
561595		Séance normale	21,96	14,99	19,03	11,25	19,03	17,26	20,18	12,95	20,18
Prestations effectuées au domicile du bénéficiaire											
561654		Séance normale	22,34	14,13	18,75	10,38	18,46	16,85	20,16	12,42	19,87
Prestations effectuées en hospitalisation de jour											
564255		Séance unique	12,58	7,55	10,07	5,67	10,07	9,44	11,33	7,08	11,33

Vous trouverez dans ces pages 9 et 10 les montants des honoraires et remboursements de l'assurance soins de santé pour les principales prestations des kinésithérapeutes, infirmiers et sages-femmes. Dans la précédente édition (7 mars), nous avons présenté les prestations des médecins, dentistes et logopèdes.

Les remboursements

> Le tarif A est le tarif ordinaire, général. Le tarif B s'applique pendant les trois mois qui suivent une opération chirurgicale lourde ou un séjour en réanimation. Il s'applique également aux patients atteints de certaines affections graves (myopathie, sclérose en plaques, mucoviscidose, etc.), après accord du médecin-conseil.

> A une prestation identique correspond un remboursement plus ou moins élevé selon que le kinésithérapeute est conventionné ou pas.
> Le remboursement est plus élevé pour les bénéficiaires de l'intervention majorée (Bim et Omnio) que pour les assurés ordinaires (AO).

Les types de prestations

> La séance normale de traitement est d'une durée globale moyenne de 30 minutes (20 minutes en résidence communautaire). La grande majorité des prestations sont de ce type.
> La séance spécifique, de minimum 60 minutes, concerne uniquement les jeunes patients atteints d'une infirmité motrice cérébrale.

Nombre de séances

Le médecin peut prescrire le nombre de séances qu'il estime nécessaire pour un bon traitement. Mais un nombre maximum de séances est fixé par an pour les séances de type I. Ce nombre varie d'après la pathologie (voir tableau).

Remarques

Pour ne pas alourdir le tableau, plusieurs numéros de codes de la nomenclature n'ont pas été repris. Il s'agit notamment des prestations effectuées au cabinet du kiné, situé dans un hôpital ou dans un service médicalisé. Les honoraires et remboursements sont identiques que dans un cabinet situé hors hôpital.

Nous n'avons pas repris non plus "l'examen kinésithérapeutique du patient avec rapport écrit" (réalisé dans les cas de pathologies lourdes et les situations de la liste F) dont l'honoraire est remboursé intégralement sauf pour l'assuré ordinaire qui a consulté un prestataire non conventionné.

Enfin, un remboursement des séances de drainage lymphatique (60 et 120 minutes) est accordé aux personnes atteintes de pathologies lourdes et aux personnes se trouvant dans une des situations fonctionnelles de la liste F. Cette liste est consultable sur le site www.enmarche.be

(1) L'honoraire est libre mais ne peut être supérieur à celui fixé pour la séance individuelle de type 1 correspondante. (2) Les codes mentionnés dans cette catégorie de prestations (liste F) renvoient dans la 1^{ère} colonne, aux situations aiguës et dans la 2^{ème} colonne, aux situations chroniques. (3) Au-delà des 60 séances par an. (4) Les patients chroniques peuvent bénéficier de max. 20 séances supplémentaires, si le max. de 60 séances a été épuisé.

Honoraires et remboursements au 1^{er} janvier 2013

Soins infirmiers

Pour des raisons pratiques, ne sont pas mentionnées dans ce tableau les prestations de soins infirmiers effectuées au cabinet de l'infirmier ou à la résidence communautaire de personnes handicapées, dans une maison de convalescence ou dans un centre de jour pour personnes âgées. Les honoraires et rem-

boursements mentionnés sont applicables pour les prestataires qui ont signé la convention en soins infirmiers. Les prestataires non conventionnés sont libres de fixer leurs honoraires. Pour leurs prestations, le remboursement est moins élevé. Les honoraires forfaitaires par journée de soins pour des pa-

tients lourdement dépendants et des patients palliatifs ainsi que les remboursements y correspondant varient selon les forfaits. Ceux-ci sont déterminés selon le niveau de dépendance du patient pour les actes de la vie quotidienne (se laver, s'habiller, manger, aller à la toilette, se déplacer...).

Prestations effectuées au domicile ou à la résidence du bénéficiaire

	Prestations effectuées en semaine			Prestations effectuées durant le week-end ou un jour férié				
	Honoraires	Remboursements		Numéros de code	Honoraires	Remboursements		
		AO (1)	Bim Omnio (1)			AO (1)	Bim Omnio (1)	
Séances de soins infirmiers								
Prestations de base								
425014	Première prestation de base de la journée de soins	3,88	2,91	3,64	425412	5,32	3,99	5,08
425036	Deuxième prestation de base de la journée de soins	3,88	2,91	3,64	425434	5,32	3,99	5,08
425051	Troisième prestation de base ou plus de la journée de soins	3,88	2,91	3,64	425456	5,32	3,99	5,08
Prestations techniques de soins infirmiers								
425110	Soins d'hygiène (toilettes)	5,15	3,87	5,15	425515	7,74	5,81	7,74
423054	Administration des médicaments par voie intraveineuse	2,35	1,77	2,35	423253	3,54	2,66	3,54
423076	Administration des médicaments par voie intramusculaire, hypodermique	2,14	1,61	2,14	423275	3,22	2,42	3,22
423091	Administration de médicaments par voie intramusculaire, sous-cutanée, hypodermique ou intraveineuse, en plusieurs sites d'injection	2,24	1,68	2,24	423290	3,38	2,54	3,38
424255	Surveillance de plaie avec pansement bioactif	2,14	1,61	2,14	424410	3,22	2,42	3,22
424270	Application de pommades ou d'un produit médicamenteux	2,14	1,61	2,14	424432	3,22	2,42	3,22
424292	Application de collyre et/ou de pommade ophtalmique en phase postopératoire	2,14	1,61	2,14	424454	3,22	2,42	3,22
424314	Dans le cadre d'une thérapie de compression : application de bandage(s), pansement(s) de compression, application et/ou enlèvement de bas	2,14	1,61	2,14	424476	3,22	2,42	3,22
424336	Soins de plaie(s) simples	6,44	4,83	6,44	424491	9,66	7,25	9,66
424351	Soins de plaie(s) complexes	7,76	5,82	7,76	424513	11,31	8,49	11,31
424373	Soins de plaie(s) spécifiques	12,80	9,60	12,80	424535	19,20	14,40	19,20
424395	Visite d'une infirmière relais pour des soins de plaie(s) spécifiques	12,36	9,27	12,36	—	—	—	—
425176	sondage vésical; instillation vésicale; lavage de vessie	3,55	2,67	3,55	425574	5,32	3,99	5,32
425191	soins aseptiques de vulve; irrigation vaginale; aspiration des voies respiratoires	3,22	2,42	3,22	425596	4,83	3,63	4,83
425213	lavement et/ou administration de solution médicamenteuse par une sonde rectale; tubage et drainage gastro-intestinal; lavage intestinal; nutrition entérale	3,22	2,42	3,22	425611	4,83	3,63	4,83
425390	Plafond journalier	16,88	12,66	16,88	425795	25,20	18,90	25,20
Honoraires forfaitaires par journée de soins pour des patients lourdement dépendants								
425272	forfait A	16,88	12,66	16,64	425670	25,20	18,90	24,96
425294	forfait B	32,53	29,28	32,29	425692	48,30	43,47	48,06
425316	forfait C	44,50	40,05	44,26	425714	66,27	59,65	66,03
Prestations techniques spécifiques de soins infirmiers								
425375	Honoraires forfaitaires par journée de soins comprenant un ou plusieurs actes dont la mise en place des perfusions, administration de l'alimentation parentérale...	39,43	29,58	39,43	425773	59,14	44,36	59,14
423113	Mise en place d'un cathéter à demeure	39,43	29,58	39,43	423312	39,43	29,58	39,43
421072	Retrait d'un cathéter à demeure	36,77	27,58	36,77	421094	36,77	27,58	36,77
427416	Remplacement d'une sonde vésicale sus-pubienne à ballonnet	10,16	7,62	10,16	427431	15,24	11,43	15,24
427475	Remplacement d'une sonde de gastrostomie à ballonnet	10,16	7,62	10,16	427490	15,24	11,43	15,24
Honoraires forfaitaires par journée de soins pour les patients palliatifs								
427011	forfait PC	63,65	63,65	63,65	427092	94,94	94,94	94,94
427033	forfait PB	51,85	51,85	51,85	427114	77,20	77,20	77,20
427055	forfait PA	48,05	48,05	48,05	427136	71,73	71,73	71,73
427173	forfait PP	48,05	48,05	48,05	427195	71,73	71,73	71,73
427070	forfait PN (honoraires supplémentaires)	31,17	31,17	31,17	427151	46,89	46,89	46,89
Honoraires forfaitaires pour les prestations dispensées aux patients diabétiques								
423135	Constitution du dossier infirmier spécifique au patient diabétique	30,90	30,90	30,90	—	—	—	—
423150	Education individuelle aux soins autonomes du diabétique	92,68	92,68	92,68	—	—	—	—
423172	Présence d'un infirmier référent lors de l'éducation individuelle	37,07	37,07	37,07	—	—	—	—
423194	Education individuelle avec explications sur la pathologie	30,90	30,90	30,90	—	—	—	—
423216	Forfait pour le suivi du patient après l'éducation aux soins autonomes	12,36	12,36	12,36	—	—	—	—
423231	Suivi d'un patient qui ne passe pas aux soins autonomes	0,31	0,31	0,31	423334	0,31	0,31	0,31
Consultation infirmière								
429015	Consultation infirmière dans le cadre des soins à domicile	24,51	24,51	24,51	—	—	—	—
424896	Avis et concertation en vue de la préparation hebdomadaire de médicaments (voie orale)	22,96	22,96	22,96	—	—	—	—

(1) AO = Assuré ordinaire, Bim/Omnio = Bénéficiaire de l'intervention majorée (ex Vipo) et personnes avec statut Omnio.

Prestations des sages-femmes

Numéros de code	Prestations	Honoraires semaine (1)		Remboursements AO - Bim - Omnio	
Soins Prénatals					
422030	Première séance individuelle d'obstétrique (minimum 60 minutes)	35,73		35,73	
422052	Séance individuelle d'obstétrique (séances suivantes) (minimum 30 min.)	25,52		25,52	
422096	Préparation individuelle à l'accouchement	17,01		17,01	
422111	Préparation collective de 2 à 5 femmes enceintes (par femme enceinte)	13,61		13,61	
Accouchements					
422575	Assistance pendant la phase de travail en cas d'accouchement à domicile	195,64		195,64	
422634	Assistance pendant la phase de travail en hospitalisation de jour	195,64		195,64	
422225	Accouchement à l'hôpital par une sage-femme du service	195,64		195,64	
422656	Accouchement effectué par une sage-femme à domicile	238,17		238,17	
422671	Accouchement effectué par une sage-femme en hospitalisation de jour	238,17		238,17	
Soins Postnatals (jusqu'à 1 an après l'accouchement)					
422796	Le jour de l'accouchement (possible 2 X)	35,73		35,73	
422774	Pendant les 3 jours suivants (1 X /jour)	59,54		59,54	
422811	1 ^{ère} consultation d'allaitement maternel	38,28		38,28	
422855	Consultation de suivi autour de l'allaitement maternel	32,32		32,32	

(1) Des honoraires plus élevés (50%) sont appliqués le WE et les jours fériés. Ils sont remboursés aussi à 100% en cas de conventionnement de la sage-femme.

La sage-femme est compétente pour surveiller, soigner et conseiller les femmes pendant la grossesse, l'accouchement et après la naissance de leur enfant. La majorité des sages-femmes exercent en milieu hospitalier mais de plus en plus s'installent comme indépendantes pour exercer leur art de manière globale, y compris à domicile.

La sage-femme donne des cours de préparation à la naissance et effectue les contrôles médicaux. Elle accompagne la future maman tout au long de la phase de travail et peut procéder à l'accouchement normal, sous sa propre responsabilité, que ce soit en maternité, en maison de naissance ou à la maison.

Après l'accouchement, elle prend soin de la maman et de son bébé, la conseille en matière d'allaitement maternel, propose des cours de gymnastique postnatale et réalise la rééducation du périnée.

Si la sage-femme est conventionnée, le remboursement de ses prestations est de 100% (en cas de non-conventionnement, il est de 75%). Pour les préparations à l'accouchement, les honoraires sont libres afin de tenir compte des approches proposées (haptonomie, chant prénatal, yoga, sophrologie...).

Chaque patiente a droit à un quota de prestations remboursées selon les prestations (par exemple 12 consultations prénatales).

Nous publions ci-contre les principales prestations réalisées par les sages-femmes.

» Plus d'infos et nomenclature complète sur www.sage-femme.be Tél.: 0497/25.80.22.

COMMENT INSÉRER UNE PETITE ANNONCE ?

Les petites annonces sont réservées aux membres de la Mutualité chrétienne. Chaque famille bénéficie, par année civile, d'une première annonce au prix préférentiel de 5 euros. Toutes les autres parutions se font au tarif de 12,50 euros par annonce.

1. Rédigez votre annonce en lettres capitales sur papier simple.
2. Effectuez votre virement sur le compte
Code IBAN : BE77 0000 0790 0042
Code BIC ou SWIFT : BPOT BE BI.
au nom des Editions Mutuellistes en précisant le nombre de parutions souhaitées.
3. Envoyez votre annonce en joignant votre vignette jaune ainsi qu'une copie de la preuve de votre paiement au "Service des petites annonces", En Marche, chée. de Haecht 579 BP40

- 1031 Bruxelles ou fax : 02/246.46.30 ou enmarche@mc.be - tél: 02/246.46.27.
Dates ultimes de rentrée des annonces :
le vendredi 05/04 pour l'édition du 18/04 ;
le vendredi 19/04 pour l'édition du 02/05.

Attention ! Vos petites annonces ne seront publiées que si nous recevons en même temps le texte de l'annonce, la vignette jaune et une copie de la preuve de paiement. Les petites annonces paraissent sous la seule responsabilité de leurs annonceurs.

Camping

Middelkerke, à l. ou à v., châlet tt. conf., dans camping calme, d'avril à août. 02-376.1997 - 0472-25.78.62. (C48648)

Ardèche, carav. résidentielle, 2ch., sdb., cuis., tv, park., juill., août. 02-762.26.37 le soir. (C48707)

Divers

A saisir, chaussures homme, marque MBT coul. noire, P45, porté 1 fois, 229€, laissé: 45€. 081-61.26.02. (D48701)

Garnisseur en fauteuils, travail à l'ancienne, tissu, cannage, rempaillage, Maison Didot à Mozet. 081-40.04.80. (D48487)

AV: beaux livres histoire (guerres) et de géographie du monde. 0478-62.25.60. (D48658)

Stage aquarelle à Saulx en Provence, hébergement et repas, 670 EUR, du 22 au 29/06 ou du 19 au 26/07, débutant ou confirmé. 0497-99.72.32, Boëlle G. (D48653)

Av: ét. nf., chaise roul. Invacare Kuschall K4 Airrite + couss. anti-escar., dbl gel adapt. à la chaise (38x42cm), 4100€, prix nf: 5160€. 0479-65.43.06 - kuschallk4airrite@hotmail.com (D48665)

Av: cse. décès, chaise roulante Invacare, servi 7 mois, avec tablette en option, 150 EUR. 0496-28.96.83. (D48644)

Av: tableau de Octavie Bellemans, 40x30cm "La semois en Gaume", prix à convenir, curieux s'abstenir. 0494-87.23.36 ap. 18h. (D48697)

Av: collection timbres poste de plusieurs pays, plusieurs catalogues + loupe + feuille Michel Vaillant, Lady Diana, Harry Potter, Reine Astrid. 0496-31.45.94. (D48579)

AV: scooter méd. élect., mod. réc., marque conn., tte. opt., ét. excel., n. 4.500€, vend: 1.500€, liv. à dom., aussi faut. roul. manuel nf., lég., pliab., ht de gamme, 250€. 0489-91.93.33. (D48541)

Cherche machines à coudre, un mannequin, une surfileuse pour les apprentis. 0498-18.33.15. (D48699)

Donne +/- 10kg de documents divers pour étudiants intéressés par arts plastiques et le dessin. 071-45.07.61. (D48698)

Av: piano droit "Thersen" brun, tr. bon état, 600€, buffet 2 corps, début 20è siècle, brun, 2,45 x 1,28m, 1 grd. miroir structure bois, 1,38 x 0,80m. 010-41.45.15. (D48683)

Musée recherche uniformes et objets divers des guerres 14-18 et 39-45, aide-nezous à transmettre la mémoire. 0475-97.31.14. (D48485)

Av: un appareil auditif Amplifon mod. Resound (ht. de gamme) + 1 pack de 6 piles et tjs/garantie, coûté: 1790€, vend: 250€. 087-31.38.76 - 0498-49.45.26. (D48700)

Tournoi, bel appart. neuf, rdc. 85m2, terr. priv., gar., cave, 2ch., cuis. équip., salle douch., 750 EUR, chges. non comp. 0497-47.61.28. (D48689)

Ostende, à l. pet. studio, 50m digue, sem.-qz.-ms.-ttes pér. 04-263.42.60 - 0476-56.60.78. (V48686)

Middelkerke, dom. "Golf Azur IV", 500m mer, appart. 4p., 1ch., 1er ét., tt. conf., park. priv., pas d'animaux, photos/dem., w-e, sem., qz., prix à convenir. 069-44.15.78 - 0472-42.53.46. (V48685)

Mariakerke, Ostende, studio tt. conf., coin à dormir sép., terr., vue mer latérale, 2ème ét., asc., 20m de la digue, pas d'animaux. 065-84.13.27. (V48682)

Coxylde, appt. 5 p., 2ch., sdb., wc, cuis. liv., 30m digue, côté soleil, tt. conf., tv, dvd. 04-370.15.63 - 0473-69.94.34. (V48678)

Nieuport, s/digue, sans voit., appart. 2ch., 4e ét., asc., grd. liv., tv, cuis. eq., tt. conf., gar., juil., août, sept., qz., mois. 02-358.43.93 - 0496-94.46.80. (V48659)

Ardennes (Val de Lesse) magnif. gîte en bord de rivière, calme, confort, max. 7p., 3ch., libre vac. Pâques. www.location-vevogue.com - 0477-39.02.42 ou 083-68.97.74 soir. (V48668)

Westende digue, appart. 1ch., complexe luxueux, pisc., gar., jour, w-e, sem., quinz. 069-21.28.45 - 0496-91.36.01. (V48710)

La Panne centre, appt. vue mer avec terr. et gar., 2ch., 2 salles d'eau, hyper équip., l.v., tr. lum., vélos, à l. du vendr. au vendr. à part: 340€, pas d'animaux. 0494-81.21.47 ou 067-33.10.14. (V48387)

Chimay, gîte à la ferme de 2 à 10p., sit. cadre exceptionnel, bois, étangs, jardins, tr. calme. 060-41.19.27 - 0498-36.92.26 - www.gitesdostenne.be (V48447)

Coxylde digue, appt. tr. soign., 2è ét., 2/5p., 2ch., tt. conf., liv., wifi, balcon. - <http://perso.infonie.be/locapart> - 063-57.23.71 (V48618)

Lacs l'Eau-d'Heure, gîte rur. de rêve, 3 épis, jusq. 9p., 3ch., 2sdb., cuis.s.ég., f.o., idéal rando, vél., sp. nat., équit., pétanq/pl., Internet. 0477-79.67.71 - giteleiteilleulmf@gmail.com (V48374)

Middelkerke, appt. de standing, 4p., 200m de la plage, fumeurs et animaux non admis, prix attractifs. 0479-91.52.86. (V48572)

Ard., prox. La Roche, ch. d'hôtes et gîtes, 2-10-20p., endr. calme. 084-34.44.31 - www.gitesdavid.be (V48130)

Séjour en ardennes, Alle/Semois, louez maq., appart. avec jard., terr., 2 à 4p. 061-50.13.72 ou 061-41.40.17. (V48106)

Bray-Dunes, 5km La Panne, mais. bel-ét., grd.gar., pt.jard., gde.terr., cuis.sup.ég., 2ch. av.balc., 2douc, 3wc, liv.pl.sud, tv, sem-qz-mois du sam au sam apd: 250€. 071-21.40.99 ap 18h. (V48646)

Westende, digue, appt., 3ch., 7p., conf., spac., sup. vue, we, sem., mois, poss. gar. 069-54.77.89 - 0470-65.42.90. (V48492)

Westende-Bad, lux. appart. 2ch., 4-5p., situé prox. centre et mer, endr. calme, 2e ét., asc., belle vue, 2 balcons sud, grd. conf., w-e, sem. ou qz. 0479-53.55.67. (V48566)

Immobilier

Oostduinkerke bad, av appt. agréab., pr.plage et mag., hall, wc sép., sdb+dbl. lavab, séj.spac., cuis.ouv.ég., 2ch., mblé, poss. ach. en sous-sol. 058-23.58.28 (BIV 200 873 & 200 872). (I48676)

Av: Côte d'Azur, t.b. appart. mblé. 4p., t.b. rendement locatif à saisir, terr., park., pisc., calme, photos + info. 083-21.21.46. (I48481)

Westende, belle villa mod. meublée (1992), 1500m digue, 3ch., tb. ég., jard. clôt., park. privé, 170.000 EUR., libre de suite, jacquesmj@yahoo.fr - 0032-479.44.13.59. (I48550)

Av: ds. superbe région, Nîmes, Montpellier, Le Vigan, maison sur 18a, à voir. 069-22.70.38. (I48641)

Mobilier

Buffet 2 corps "Tête de Lion", H: 220cm, L: 120cm, P: 57cm, parfait état, disponible immédiatement, 250 EUR, Fosses-la-Ville. 0476-24.41.24. (I48646)

Villégiature (Belgique)

La Panne, face Esplanade, appt. 2ch., 2è ét., asc., 5p., gar. fermé, balcon, gr. conf., anim. interdits, àl. sem., qz., mois, du sam. au sam. 04-227.33.99. (V48695)

Ostende, casino, appt. grd stand., 90m2, sud pt vue mer, 1ch., 4p., cuis., hyp. équip., sdb., 2 év., bain/douche, 2 tv, ps d'anim. 064-28.31.93 - 0498-30.89.00. (V48520)

Westende, tr. b. stud. mod., coin digue, v. mer, 2è ét., 4p., 1ch. sép., tv, tt. conf., asc., libre Pâques du 30/3 au 6/4, du 7 au 14/4, mai, du 20 au 25/8. 071-34.26.67 - 0478-72.07.05. (V48694)

Knokke Heist, Laguna Beach, studio 2p., 25E/n., studio 4p. et appart. 1ch. 35E/n., Pâques 40E/n., près lac Heist, 700m mer, 8' pied gare Duinbergen, pisc. inter. 0476-78.91.48 soir. (V48372)

Ardennes/Semois, séjour à petit prix, ch. d'hôtes 80 EUR, 2p., 2 nuits, avec déj. ou l'oux gîte à 8p. 061-41.40.17 - 0472-54.90.36. (V48367)

La Panne, appart. avec gar., face mer, cent. de la digue, 2ch., tt.conf., tr. lumineux, pr. commerces, tte. l'année du sam. au sam. apd: 350€. 010-88.04.24 - 0477-74.28.62 - vhw@belgacon.net (V48322)

Coxylde, bel appt. vue mer, 2ch., tv, micro-ondes, prix inter., sem.-qz.-mois. 062-653.18.86 - 0477-17.36.72. (V48638)

Coxylde, appt. 2 ch. 50m digue, près du centre, 2ch., sdb., wc, cuis. semi ég., liv., tv, tvc., 1è ét., asc., park. priv., sem.-qz.-mois, (condit. spéc. apd la 3ème. sem). 084/32.12.43. (V48291)

Coxylde, appt., 2ch., digue de mer, tt. conf., mod. et soign., phot. et tarif 2013: pierrardcoxyde.skyrock.com - 0473-92.13.56. (V48227)

Séjour en Gaume, proc. Orval-Florenville, maison de vac., tt. conf., ds. village pittoresque, prox. France, poss. photos sur AMIVAC. 063-57.86.15 - 063-57.78.89. (V48705)

Middelkerke sur digue, appt. 4p., 1ch., tv, ét. impecc., pas d'animaux, Pâques, Pentecôte, mai, juin, 15-30 juill., 1-15 août, sept., park. priv. 063-44.43.68. (V48568)

Tournai, bel appart. neuf, rdc. 85m2, terr. priv., gar., cave, 2ch., cuis. équip., salle douch., 750 EUR, chges. non comp. 0497-47.61.28. (D48689)

Ostende, à l. pet. studio, 50m digue, sem.-qz.-ms.-ttes pér. 04-263.42.60 - 0476-56.60.78. (V48686)

Middelkerke, dom. "Golf Azur IV", 500m mer, appart. 4p., 1ch., 1er ét., tt. conf., park. priv., pas d'animaux, photos/dem., w-e, sem., qz., prix à convenir. 069-44.15.78 - 0472-42.53.46. (V48685)

Mariakerke, Ostende, studio tt. conf., coin à dormir sép., terr., vue mer latérale, 2ème ét., asc., 20m de la digue, pas d'animaux. 065-84.13.27. (V48682)

Coxylde, appt. 5 p., 2ch., sdb., wc, cuis. liv., 30m digue, côté soleil, tt. conf., tv, dvd. 04-370.15.63 - 0473-69.94.34. (V48678)

Nieuport, s/digue, sans voit., appart. 2ch., 4e ét., asc., grd. liv., tv, cuis. eq., tt. conf., gar., juil., août, sept., qz., mois. 02-358.43.93 - 0496-94.46.80. (V48659)

Ardennes (Val de Lesse) magnif. gîte en bord de rivière, calme, confort, max. 7p., 3ch., libre vac. Pâques. www.location-vevogue.com - 0477-39.02.42 ou 083-68.97.74 soir. (V48668)

Westende digue, appart. 1ch., complexe luxueux, pisc., gar., jour, w-e, sem., quinz. 069-21.28.45 - 0496-91.36.01. (V48710)

La Panne centre, appt. vue mer avec terr. et gar., 2ch., 2 salles d'eau, hyper équip., l.v., tr. lum., vélos, à l. du vendr. au vendr. à part: 340€, pas d'animaux. 0494-81.21.47 ou 067-33.10.14. (V48387)

Chimay, gîte à la ferme de 2 à 10p., sit. cadre exceptionnel, bois, étangs, jardins, tr. calme. 060-41.19.27 - 0498-36.92.26 - www.gitesdostenne.be (V48447)

Coxylde digue, appt. tr. soign., 2è ét., 2/5p., 2ch., tt. conf., liv., wifi, balcon. - <http://perso.infonie.be/locapart> - 063-57.23.71 (V48618)

Lacs l'Eau-d'Heure, gîte rur. de rêve, 3 épis, jusq. 9p., 3ch., 2sdb., cuis.s.ég., f.o., idéal rando, vél., sp. nat., équit., pétanq/pl., Internet. 0477-79.67.71 - giteleiteilleulmf@gmail.com (V48374)

Middelkerke, appt. de standing, 4p., 200m de la plage, fumeurs et animaux non admis, prix attractifs. 0479-91.52.86. (V48572)

Ard., prox. La Roche, ch. d'hôtes et gîtes, 2-10-20p., endr. calme. 084-34.44.31 - www.gitesdavid.be (V48130)

Séjour en ardennes, Alle/Semois, louez maq., appart. avec jard., terr., 2 à 4p. 061-50.13.72 ou 061-41.40.17. (V48106)

Bray-Dunes, 5km La Panne, mais. bel-ét., grd.gar., pt.jard., gde.terr., cuis.sup.ég., 2ch. av.balc., 2douc, 3wc, liv.pl.sud, tv, sem-qz-mois du sam au sam apd: 250€. 071-21.40.99 ap 18h. (V48646)

Westende, digue, appt., 3ch., 7p., conf., spac., sup. vue, we, sem., mois, poss. gar. 069-54.77.89 - 0470-65.42.90. (V48492)

Westende-Bad, lux. appart. 2ch., 4-5p., situé prox. centre et mer, endr. calme, 2e ét., asc., belle vue, 2 balcons sud, grd. conf., w-e, sem. ou qz. 0479-53.55.67. (V48566)

Blankenberge, appart. 2-4p., vue mer, 1ch., tt. conf., 25m digue et plage, 4e ét., asc., 150m gare, tt. comm. environ immédiat, sem/qz/mois, avril à septembre, pas d'animaux. 0475-56.11.81. (V48523)

Gaume, Etalle, appart. meublé, tt. conf., 1 ou 2p., mai, juin, sem., qz., mois, pas d'animaux, non fumeur. 063-45.52.60. (V48608)

La Panne, à l. appt. s.digue, 2è ét., 6/8 p., 2ch., ent. rénov., tt. conf., tr. spacieux et lumineux, déco sympa, près du centre, poss. gar. 0479-32.75.55. (V48535)

La Panne, appt. tt. conf., vue lat. sur mer, 20m plage, prox. commerces, 1ch., 1 div. lit., 4p., 4è ét., prix sem-quinz. 067-33.90.28 - 0473-55.71.14. (V48603)

Coxylde, appart. 3ch. en duplex av. jard., 8p.(2+2+4), gar., 70m digue (rue en cul de sac), non fumeurs, pas animaux, de 400 à 700€/sem., photos, tarifs et dispo sur www.llesbrisans.be (V48602)

Coxylde sur la digue, appt. 2ch., cuis. ég., lav.-vaiss., sdb., living très lumineux, tt. conf., juillet, août. 081-46.02.71 - 0474-27.31.89. (V48599)

Longfaye, calme hameau Htes Fagnes, nb. prom., vélo, vtt, ski, anc. ferme, gîtes ruraux 3 épis, clairs spac. 1-2 ou 3ch. 080-33.97.19 - henri.fagnoule@skynet.be - <http://logers.skynetblogs.be> (V48493)

Coxylde, St-Idebs, 100 m digue, appt. 2ch., tr. confortab., 6p., liv. exp. S/50, sdb., wc sép., cuis. ég., tt.conf., 1è ét., asc., pk. 1 voit.priv., sem. qz. mois, p.animaux. 0496-52.19.03. (V48645)

Provence, Lacs du Verdon, villa 5p., studio 3p. 081-21.61.85 - <http://picasaweb.google.com/lesavresses> (V48502)

Roquebrune, Menton, studio 2p., jard., gar., 60m mer, 2è qz. mars-avril-mai-juin. 0478-25.86.19. (V48500)

Bretagne, Golfe du Morbihan, mais. tt. conf., 3ch., vue sur mer, calme, proche des plages, terr. et jard. 063-23.97.37 ap. 19h - 0035-262.154.15.40. (V48465)

Cavalaire, Golfe de St-Tropez, C. Azur, appt. ent. rénové, tt. conf., rez de villa, sup. vue/mer, 50m plage, jard. 18a, park. 082-61.45.75 - 0474-86.67.72. (V48651)

France, Calvisson-Gard, à 2 pas de la Provence, maison, 5/6pl., 2ch., sdb., ds rés. gardée, 2 piscines, entre Nîmes et Montpellier. 0495-38.14.73 - <http://lemasdesvignes130861.skyrock.com> (V48558)

St-Cyprien-plage (Roussillon), àl. villas, 4/8p., libre toute l'année sauf mois de mai, pisc., tennis, mer, commerces à 250m., diaporamas à voir. 02-305.71.43 - 0478-45.51.91. (V48235)

Prov., ds.ens.résid., calme, pisc., mais. pl.-pied, tt.conf., 4/5p., clim., pt. jard.clôt., terr., pk.priv., prix int. dégress. h-s., location toute l'année. 067-33.90.35 - web: amivac.com/site4203 (V48262)

Bretagne, Plouguerneau, 100m mer, côt. natur., pittoresq. et paisibles, calmes, face Phare Ile Vieuge, air iodé, tr. bénéfique pr. allergiques, mais. indép. 0477-27.65.14 - ipjdon@hotmail.com (V48490)

Port Camargue, villa Marina, 6p., conf., cuis.ég., grde. terr. sud, jard., quai priv. de 14 M, 1.000€/qz., été 2.400€/qz. 081-65.50.11. (V48306)

Ile d'Oléron, mais. 4p., 700m mer, cour clôt., libre mai, juin et sept. 04-286.31.99 - www.moulin-oleron.com (V48661)

Méd., Barcarès, appt., 2ch., face mer, terr., l.v., tv, dvd, vélos, park. priv., Pâques et mois svts., quinz. <http://home.scarlet.be/barcares> - 061-26.61.20 - 0479-56.04.93 (V48652)

Prov., parc ré. Luberon, St. Maime, villa 3ch., tt. conf., terr., jard. 10a clôt., park. priv., pl. sud, 500 à 800€/sem., 800 à 1200€/qz. 010-43.94.68. (V48696)

Côte d'Azur, St-Ayguil, villa 8p., pisc., grde. terr., vue mer, jard. clos, parking. 085-84.24.59 - 0475-31.27.18. (V48681)

Chaillol 1600, parc des Ecrins, Alpes du sud, ski + ttes. sais., appt. 6p. + studio 4p. au sud, vue sup., tt. conf., gar. 071-21.35.11 - 0477-71.38.42. (V48663)

Dordogne, près de Bergerac, gîte 3ch., 6p. max., 500€/sem. du 15/07 au 31/07, 400€/sem. du 15/04 au 15/05, verdure et calme assurés. 0033-0681.91.82.90. (V48680)

Gîtes avec pisc., Provence -Verdon, demi-prix en mai, juin et sept.: 375€/sem - 0033-682.40.88.78 - www.immodere.com/varcamdobb.php V48634)

Côte d'Azur, 10km Menton, appt. 4p., face à la mer, terr., liv., ch., sdb., cuis. avec l.-vaiss. et mach. à laver. 0495-21.27.29. (V48643)

Courchevel 1550, juill., studio 4p., cuis.ég., pisc. ext., ts.ling. fournis, m-o., l.-v., terr. ensol., vue/Alpes, randos et sports-divers, 225 à 325 €/sem. 063-58.24.64 - 0497-48.45.76. (V48677)

Côte d'Azur, Le Muy, àl. ds. dom. résid. calme, mais. 4p., 2ch., beau jard., pk. priv., gratuit ds. dom., pisc., tennis etc... de 495 à 550 EUR/sem. 0495-84.03.51. (V48640)

Côte d'Opale, àl. pte mais. réc., 4/6p., séj., cuis.ég., 2ch., sdb., wc sép., tt. conf., pt. jard., terr. clôt., tv, liv., l.l., 200m plage, avril à oct. 0476-25.90.24 - chifou7@gmail.com (V48711)

Côte d'Azur, Le Lavandou, àl. appt., 2/5p., 1è ét., pl. sud, grd. balc., tt. conf., tv, l.v., l.l., gar., plage 100m, centre 300m., lib. 6 au 20/04, sem. 425 EUR, tte. 063-57.23.71. (V48617)

Périgord Pourpre, 4 gîtes indép. de 2 à 6p., loc. tte. l'année à la sem., apd: 330 EUR, petit déjeuner offert, panorama except., ambiance familiale. 0033-533.83.62.72 - www.lacastagnere.fr (V48517)

Roquebrune, Cap-Martin, Menton, àl. avril et mai, studio tt. conf., 5-0, grde terr., belle vue montagne, b. de mer, tv, m.o., phot. disp. 085-84.14.30. (V48670)

Barcarès, villa tt. conf., mod., 4-6p., cuis.ég., l.v., m-o., frigo, tv, terr. 30m2 pl. soleil av. mble jard., bbq, 2sdb avec wc-douche, pas d'animaux. 061-21.45.11 - 0472-47.59.84 ap. 17h. (V48703)

A saisir, Lacanau-Océan, maison super cft., 5p., rés. avec pisc., spl. plage, forêt, lac, sport, vélo. 081-43.37.78 - www.locavaca.be clic Aquitaine n° 33-37 jard. pinède. (V48706)

Auvergne, Cantal, Alleuze, pt. village, promen., riv., pêche, act. naut., mais., tt. conf., jard., bbq., park., 400€/sem., 750 €/qz. 085-51.26.74. (V48702)

Ardèche Sud, 10km des Gorges, villa 5/7p., jard. arboré 15a., pisc. priv.(4x8), pas libre du 7/07 au 7/09, 7 jours: 450€, 14 jours: 850€. 064-33.75.13. (V48671)

Var, prox. St Tropez, studio appt., tt. conf., park., pisc., 2' à pied mer. 063-42.25.48 - 0498-61.32.34 - demande photos - studiovar132@yahoo.fr (V48647)

Côte d'Opale, Ste.Cécile (Camier), 300m pl., villa tt.cf., 2sdb., 3ch., mezz. -Ht d'appoint 2p., liv., sàm., cuis.ég., gar., terr., véranda, juill. et 1er qz. août. 0032-02 355.80.42 tél/fax. (V48594)

La Plagne, loue s/pistes, appt. 4p., tt.conf., mezz., tv, balc. vue Mt-Blanc, casier ski, ds vérif. vill. Savoyard, 1350 à 3200m, dép. et ret. skis aux pieds, apd: 250€/sem. 0496-47.26.54. (V48656)

Côte d'Opale, Wissant, charmant maison, 3ch., prox. mer, commerces, libre du 7 au 14 avril. 0035-26.21.83.57.88. (V48583)

Vaison la Romaine, àl. pt. mais., tt. conf., 4/6p., 2ch., tv, liv., terr. pisc. 064-54.09.36 - 0497-60.55.07. (V48692)

Côte d'Opale, Ste. Cécile, àl. pte. mais., tt. conf., 4-6p., 2ch., tv, liv., pt. jard. clos., lkm plage, calme. 064-54.09.36. (V48691)

Gard (Uzes) villa, 4/6p., 2ch., liv., sdb., cuis., gar., jard., 275 à 475 EUR./sem., selon saison. 04-362.86.03. (V48571)

Roussillon, Barcarès, bord mer, appart. 4p., tv, l.-v., terr., park., Pâques et mois svts. 010-65.64.36 - 0473-56.06.00. (V48690)

Roquebrune, Cap-Martin (Menton), studio 2 pers., tt. conf., calme, mer et comm. à 150m, terr., tv, lav-linge, ttes. périodes. 0496-31.57.68. (V48575)

Var, 30km mer, gîte 4p., pl. nature, grd. jard., calme, tennis, pisc., 2e qz. juil.: 900€, 1er qz. août: 900€. 04-365.92.92 - 0497-40.91.97 - www.gonfaron.net - Tourisme-Loc.vac.-4-Ter. (V48578)

Barcarès, àl. mais. vac., 4-6p., prox. mer et lac, patio, bbq., park.,

Offres d'emploi

YOUR CAREER

Prendre soin des autres, c'est aussi soigner votre carrière

Jeunesse & Santé est une Organisation de Jeunesse partenaire de la Mutualité chrétienne, active notamment dans l'animation de Centres de vacances (séjours et plaines), la formation d'animateurs, la promotion de la santé chez les jeunes. Elle travaille dans une dynamique d'éducation permanente, incluant les jeunes volontaires au sein de ses instances. L'association est organisée en 13 régionales réparties en Communautés française et germanophone coordonnées par un secrétariat général.

JEUNESSE & SANTÉ ASBL RECRUTE (H/F) :

> un secrétaire général

Offrons : un CDI avec période d'essai ainsi qu'une rémunération attractive assortie d'avantages extralégaux.

Envoyez votre CV et une lettre de motivation avant le 15 avril via le site www.mcjobs.be ou via mail à hr@mc.be ou par courrier à ANMC, Service GRH, chée. de Haecht, 579 - BP 40 - 1031 Bruxelles.



Vous trouverez la liste complète de nos offres d'emploi sur www.mcjobs.be



VIE FÉMININE ENGAGE (H/F) :

> un responsable régional adjoint

Fonction : chargé du développement du mouvement dans la région du Centre Hainaut (La Louvière-Mons-Ath).

Plus de détails sur www.viefeminine.be
Envoyez une lettre de motivation avec CV pour le 10 avril au plus tard à Vie Féminine asbl, GRH, rue de la Poste 111 - 1030 Bruxelles ou jobs@viefeminine.be (mentionner impérativement la référence 20130201-01)

LES GÎTES D'ETAPE DU CBTJ ENGAGENT (H/F) :

> un responsable administratif et technique

CDD - 18 mois - poste à Bruxelles

Fonction : mise en œuvre technique, administrative et logistique de l'asbl - actualiser la structure informatique - réaliser les démarches de subsidiarité et de financement - contrôle des réglementations

Profil : diplôme d'enseignement supérieur - capacité à appréhender des situations complexes, de conduite de réunion et sensibilité associative.

Envoyez votre candidature pour le 12 avril à b.cesar@gitesdetape.be ou www.gitesdetape.be

LA CLINIQUE ET MATERNITÉ SAINTE-ELISABETH À NAMUR ENGAGE (H/F) :

> un infirmier en chef en unité d'oncologie et de chirurgie

38h/sem. avec période d'essai d'un an (candidature à envoyer pour le 15 avril au plus tard).

> un infirmier en hôpital de jour oncologie

38h ou 30h/sem.

Plus de détails pour ces postes sur www.cmsenamur.be
Envoyez votre candidature manuscrite avec CV à Mr. B. Libert, Directeur Général, Clinique et Maternité Sainte-Elisabeth, pl. Louise Godin 15 - 5000 Namur.

LE HOME "CHARLES VANNESTE", SERVICE D'HÉBERGEMENT POUR HANDICAPÉS ADULTES À ESTAIMPUIS RECHERCHE (H/F) :

> un infirmier gradué 19h/sem - CDD 12 mois avec possibilité CDI.

Fonction : assurer le suivi médical des résidents (soins infirmiers, accompagnement chez le médecin, suivi du dossier médical...) - gestion de la pharmacie (préparation et distribution des médicaments).

Profil : formation complémentaire en santé mentale et psychiatrie - expérience avec des personnes handicapées - organisé et autonome - accepter les horaires flexibles - permis de conduire B.

Envoyez votre candidature avec CV à Home "Charles Vanneste", Geoffrey Delhonte, Directeur, chée. de Dottignies 124 - 7730 Estaimpuis ou Direction@homecharlesvanneste.be

LA BOUTIQUE DE GESTION RECRUTE (H/F) :

> un gestionnaire comptable, financier et administratif.

pour le Collectif société formation, asbl bruxelloise d'insertion socioprofessionnelle et d'éducation permanente

Plus de détails sur www.boutiquedegestion.be

L'INTERFÉDÉRATION DES EFT-OISP ASBL RECRUTE (H/F) :

> un chargé de communication

pour Namur - CDI - mi-temps CP 329.02 échelon 4.1 ou 4.2 selon qualification.

Plus de détails sur www.interfed.be
Envoyez votre lettre de motivation avec CV pour le 8 avril à Eric Mikolajczak, rue Marie-Henriette 19-21 - 5000 Namur ou genevieve.vangelder@interfed.be

LA CSC NAMUR-DINANT RECHERCHE POUR SON SERVICE JURIDIQUE (H/F) :

> un master en droit

CDI (dans le cadre d'un remplacement).

Conditions : connaissance approfondie des outils informatiques - capacités d'accueil et de travail en équipe en vue de la réalisation d'objectifs tant juridiques que syndicaux - capacités d'élocution de nature à plaider devant les juridictions du travail - le Master en droit social constitue un atout - adhérer aux valeurs de la CSC et du MOC et en être membre - habiter l'arrondissement de Namur-Dinant et disposer d'un véhicule sont des atouts.

Le recrutement est également ouvert aux futurs diplômés en droit (année académique 2012-2013).

Rens.: 0485/38.92.04, J-C Berlage
Plus de détails sur www.csc-namur.be/actualité
Envoyez votre candidature avec une lettre manuscrite et CV pour le 5 avril au plus tard à Jean-Marie Constant, Secrétaire Fédéral, chée. de Louvain 510 - 5004 Bouge - Un examen écrit aura lieu le 10 avril de 9h à 12h.

Offres de service

INFOR HOMES WALLONIE TOURNAI RECHERCHE (H/F) :

> des volontaires

pour visiter des maisons de repos et informer objectivement et sérieusement les personnes âgées et/ou leur famille.

Profil : capacité d'écoute, d'observation et de réflexion - secret professionnel - être informatisé (connexion internet et ordinateur indispensables)

Offrons : une activité au sein d'une équipe encadrée, des formations continues, un remboursement des frais de déplacements et de nombreux échanges d'expériences.

Rens.: 081/22.85.98 ou gaelle.gallet@inforhomeswallonie.be ou Asbl Infor Homes Wallonie, av. Cardinal Mercier 22 - 5000 Namur.

VIE FÉMININE BRAINE-L'ALLEUD (SAINT-SÉBASTIEN) RECHERCHE (H/F) :

> un bénévole

pour assurer la responsabilité d'un groupe local de discussion entre femmes âgées qui se retrouvent pour le plaisir, la convivialité et le lien social ainsi que pour échanger leurs savoirs et pratiques et assouvir leur soif d'apprendre - préparer et animer les rencontres ainsi que diverses tâches administratives - le 1^{er} jeudi du mois de 14h à 16h à la salle polyvalente de l'Eglise Saint-Sébastien.

Rens. : 067/84.13.75, Nicole Fontaine ou nicole-bw@viefeminine.be

NATAGORA ASBL, RÉSERVE NATURELLE DES ENNEILLES, RECHERCHE (H/F) :

> des bénévoles

pour rejoindre une équipe afin de réaliser des travaux d'entretien dans la réserve naturelle - une matinée par semaine - région de Durbuy - travaux simples et/ou au choix plus technique (tronçonnage, débroussaillage et conduite d'un mini tracteur Kubota) voir blog: <http://reserveenneilles.over-blog.com>

Rens.: 086/32.34.56 ou dewildechristina@skynet.be

L'ASBL "LES COMPAGNONS DÉPANNEURS" NAMUR RECHERCHE (H/F) :

> des bénévoles

motivés, bons bricoleurs, peintres ou chauffeurs avec permis B pour renforcer son équipe.

Plus de détails sur www.compagnonsdepanneurs.be
Rens.: 0497/70.34.16.

//Intersoc - Family//



En bungalow sur la côte du Languedoc

Intersoc propose à nouveau, cet été, une formule d'hébergement en plein air à Vias Méditerranée en collaboration avec Vacancier.

Six hectares d'un site ombragé vous accueillent pour un séjour à la découverte du Languedoc.

Les mobile homes ont une capacité de 4 à 5 personnes, (deux chambres à coucher, plus une banquette convertible pour une personne dans le séjour).

Clubs enfants pendant les vacances scolaires (du 7 juillet au 1^{er} septembre) : juniors (7/10 ans), préados (11/13 ans), ados (14/17 ans).

Pendant les vacances scolaires, l'équipe d'animation VACANCIER propose chaque jour une palette d'activités: mini-foot, concours de pétanque, tournois sportifs, aquagym, volley, jeux aquatiques...

A disposition : piscine, aire de jeux pour enfants, mini-golf, ping-pong.

Toutes les soirées sont animées.



Prix par période de 8 jours/7 nuits

23 juin	441 EUR
30 juin	546 EUR
7 juillet	679 EUR
14 juillet	784 EUR
Du 21 juillet au 11 août	812 EUR
18 août	665 EUR
25 août	378 EUR
2 septembre	287 EUR

Prix promotionnels pour deux semaines !

>> Infos : 070/23.38.98 de 8h à 18h (le samedi jusqu'à 13h) www.intersoc.be

>> Même formule à Argeles, au Club Plein Air Vacancier.

LIC A5654/LIC 7013

UN INSTANT EN ÉQUILIBRE

États d'âme négatifs



Aujourd'hui, sale temps dans ta tête. Morosité, mauvaise humeur. Tout t'agace, même toi. Car tu te sens vaguement coupable d'être comme ça : les ennuis que tu affrontes ne sont que des ennuis ordinaires. Rien de vraiment pire que d'habitude. Mais tout te semble moche, pénible, de trop. C'est ça : trop de petits trucs pas bien qui t'assaillent. Tu n'aimes pas te sentir comme ça, tu n'aimes pas cette soupe d'états d'âme négatifs, indigeste.

Vivement que ça te passe. Dire qu'il y a des gens qui barbotent là-dedans à longueur de journée; toute leur vie, même. Grincheux, négativistes, misanthropes, râleurs... Comment font-ils pour continuer d'habiter le monde avec ces états d'âme ? Comment font-ils pour supporter cette vision insupportable et déformée de l'existence ? Petite bouffée de compassion pour eux. Du coup ça t'allège, ça te soulage, tu te souviens à cet instant de l'existence de la bonne humeur. Tu relèves la tête et tu regardes le ciel. Tu arrives à sourire, à sourire de toi et de ta bête mauvaise humeur. Tu sais qu'il t'est bien plus facile de te laisser aller aux états d'âme négatifs (inquiétudes, ressentiments, abattements et désespoirs) qu'aux positifs.

Tu avais lu un jour qu'il existe dans toutes les langues du monde plus de mots pour décrire les états d'âme négatifs que les positifs. Le cerveau humain est ainsi construit : il lui est plus facile de soupirer que de rigoler. Mais depuis que tu observes tout ça en toi, tu sais qu'il ne faut surtout pas négliger les petits plaisirs (sortir te balader, parler à des amis) lorsque tu as le spleen. Et même s'ils ne te remettent pas instantanément de bonne humeur, ces petits efforts entravent au moins la généralisation et la chronicisation de tes états d'âme sombres et douloureux. Allez, souris doucement, va marcher, ça va passer. Tout au fond de toi, tu le sais bien que ça va passer...

EXTRAIT DE L'OUVRAGE "SÉRÉNITÉ. 25 HISTOIRES D'ÉQUILIBRE INTÉRIEUR" / CHRISTOPHE ANDRÉ / ÉD. ODILE JACOB / 2012

Quinzaine après quinzaine, Christophe André, psychiatre français, livre dans En Marche une vingtaine d'histoires et leurs enseignements, comme autant de leçons de sagesse, au plus près du quotidien, pour avancer sur le chemin de l'équilibre intérieur et de la sérénité.

La photographie est de Léo Dherte, étudiant en photographie à l'école des arts et de l'image, Le 75. Elle a été réalisée à la demande du journal En Marche, avec le soutien de la Loterie nationale.

Exposition

L'autre Louvre, un musée totalement dépoussiéré

Le Louvre-Lens, ce n'est pas une annexe du Louvre de Paris, c'est un musée à part entière, avec pour objectifs la rencontre d'un public nouveau et la dynamisation de toute une région.

C'est un moment très émouvant que de découvrir un tout nouveau musée. Un moment rare aussi... Le Louvre-Lens est né de la conviction que le développement d'une région – en l'occurrence dans cette France du nord – passe aujourd'hui par une action culturelle forte et ambitieuse. On appelle ça "l'effet Bilbao", pour la façon dont la construction du musée Guggenheim a changé, positivement, la ville espagnole.

La galerie du temps

Construit sur un ancien carreau de mine, le bâtiment du nouveau Louvre-Lens est comme un trait de lumière au cœur d'un grand jardin encore en travaux, en ce début mars. La ligne est basse, qui souligne le paysage de terrils. Le plus remarquable, c'est cette Galerie du temps, le cœur du Musée... Sur une longueur de 120 mètres le long d'une grande ligne du temps qui parcourt toute la salle, 205 œuvres venues du Musée du Louvre de Paris retracent toute une histoire de l'humanité, de la naissance de

l'écriture en Mésopotamie jusqu'au XIX^e siècle. Et cela tient du miracle : les visiteurs affluent mais les œuvres restent accessibles, la lumière est à la fois palpable et précise, les sons étouffés. Chacun progresse librement dans le fil de l'histoire, au gré d'une sculpture, d'une céramique, d'une peinture... On admirera ainsi l'impressionnant relief romain représentant Mithra, dieu iranien du soleil sacrifiant un taureau, un très beau plateau de table à décor floral en mosaïque de pierre, ou encore un merveilleux portrait de Baldassare Castiglione par son ami Raphaël.

L'autre Louvre

On n'est pas ici dans une annexe du Louvre, mais dans l'autre Louvre. Au Louvre de Paris, la muséographie est très structurée, on classe par départements, par écoles, par techniques, on insiste sur ce qui différencie. Ici, au contraire, on souligne ce qui rapproche. Dans un espace unique, on verra des œuvres produites par des civilisations différentes mais conçues à



La Galerie du temps, un parcours inédit à travers l'histoire de l'art.

un même moment historique. Les œuvres de la Grèce classique côtoient ainsi celles de l'Empire perse ou de l'Égypte pharaonique. On découvre que ces civilisations se sont affrontées, certes, mais qu'elles se sont aussi mutuellement influencées. Et c'est une nouvelle compréhension de l'histoire de l'art et de l'humanité qui est rendue possible. Rien de moins...

Démystification

Ici, le Louvre n'est pas une forteresse, imprenable à qui n'aurait pas les codes de la culture. A Lens, la préoccupation principale est de recevoir les visiteurs qui y viennent naturellement, mais aussi de prendre par la main ceux qui, peu enclins à visiter un musée, le perçoivent comme inaccessible. "Notre but, explique Xavier Dercot, le directeur du musée, est que celui qui n'est jamais rentré dans un musée ou a peur d'aborder ce domaine, se rende compte qu'il peut lui aussi en retirer quelque chose". Pour cela, le musée a composé une équipe de médiateurs, qui montrent simplement où prendre son ticket, déposer son manteau, boire un café ; mais aussi, si le visiteur le souhaite, accompagnent dans les salles. Non pas

pour une conférence privée, mais pour un échange plus informel. Sur-tout, ces médiateurs se rendent dans les supermarchés et les cours d'immeubles, parler du Louvre-Lens avec les habitants, les convaincre de venir le visiter. C'est, entre autres, pour cette raison d'ouverture à tous que la visite est gratuite jusqu'en décembre de cette année. "Notre but, explique encore Xavier Dercot, est non pas de désacraliser, mais de démystifier le musée."

Le Musée met gratuitement à la disposition du visiteur un guide multimédia très complet, aussi ludique que facile d'utilisation. Muni du petit écran tactile, le visiteur ira d'œuvre en œuvre au gré de ses envies, établissant son parcours en toute autonomie, s'arrêtant çà et là pour en savoir plus et écouter les commentaires proposés. Une application a également été spécialement conçue pour les enfants.

Dans la continuité de la grande Galerie du temps, un pavillon de verre propose des expositions sur le thème du temps et s'ouvre à l'art contemporain, en collaboration avec les autres musées de la région.

Le Musée comprend aussi une grande salle réservée aux expositions temporaires. Ainsi se termine une spectaculaire exposition sur la Renaissance qui accueillait la célèbre Sainte-Anne, chef d'œuvre de Léonard de Vinci. En mai, s'ouvrira une exposition sur Rubens et l'Europe, en décembre une autre sur les Étrusques. Et comme les œuvres de la Galerie du Temps seront renouvelées régulièrement en puisant dans les réserves et les collections du Louvre de Paris, gageons que le lieu attirera rapidement son lot de fidèles...

// LINDA LÉONARD

Lecture

Des histoires familiales à partager

Une jeune maison d'édition belge se lance dans un projet original : publier des histoires racontées aux plus jeunes et inventées par les parents, les grands-parents... Des anonymes peuvent ainsi partager leurs récits imaginés en vue d'une publication dans un joli livre illustré.

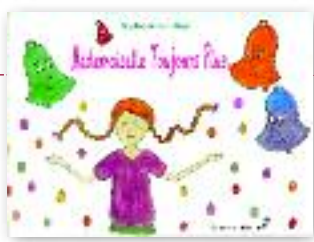
L'imagination des adultes face à leur progéniture est souvent débordante. Quand le soir arrive et qu'il faut endormir les chérubins, les parents ou les grands-parents imaginent des contes, des aventures... Souvent, à la plus grande joie des enfants. Sophie de La Tullaye, conceptrice des Editions de la Tulipe, trouvait dommage que ces histoires restent enfouies dans les mémoires familiales. "Notre maison d'édition veut les mettre en valeur par une publication, explique-t-elle. Je lance donc un appel à tous pour me faire parvenir ces histoires inventées qui ont marqué les enfants. Elles pourront ainsi, peut-être, faire objet d'une publication dans un livre illustré."

Seule spécificité des Editions de la Tulipe : les "auteurs" ne sont pas rémunérés. Ils font connaître leurs histoires pour le plaisir de les partager avec d'autres. "Ces cerveaux bouillonnants d'idées peuvent m'envoyer un texte. S'il est bien écrit, il paraîtra tel quel. Sinon, je le réécrirai tout en gardant intactes les idées initiales. Si la personne aime dessiner, ses illustrations pourront aussi être utilisées

dans la version imprimée. Le nom de l'apprenti auteur sera toujours mentionné."

Ce nouveau concept d'édition se lance à l'eau avec une première histoire, Mademoiselle toujours plus. Sophie de La Tullaye a voulu partager une histoire que sa mère lui racontait souvent et qui s'est transmise, tout naturellement, à ses propres enfants. Ce livre raconte les aventures d'une petite fille bien capricieuse qui veut toujours plus de bonbons, de cadeaux ou d'histoires racontées par sa mère. Le jour de Pâques, elle n'arrête pas de pleurer bien que les cloches lui aient déposé de nombreux œufs dans son jardin. Pour elle, il en faut toujours plus... Une situation qui va lui jouer des tours ! Drôle et attendrissant, ce récit imaginé par la maman de l'éditrice méritait d'être partagé pour enchanter encore plus d'enfants. Sûrement comme toutes les autres histoires imaginées par les parents...

//VT



>> Infos : Envie de partager vos histoires ? Pour contacter les Editions de la Tulipe (Sophie de La Tullaye), 0485/56.63.86 - www.editionsdelatulipe.be Mademoiselle toujours plus • Sophie de La Tullaye • Ed. de la Tulipe • 2013 • 28 p. • 10 EUR.

Cinéma

Elefante blanco

Julian et Nicolas, prêtres dans un bidonville de la capitale argentine, se battent pour offrir un avenir meilleur à la population de ce quartier difficile. Le film *Elefante blanco* dépeint la mission de ces prêtres dans un quotidien chaotique.



L'acteur belge Jérémie Renier a le vent en poupe. Après son rôle surprenant dans *Cloco*, il revient sur les écrans dans un personnage au caractère tout autre, celui de Nicolas, un prêtre missionnaire en Argentine. Et le résultat dans *Elefante blanco* est plutôt une réussite. Le trio d'acteurs qu'il forme avec Ricardo Darin et Martina Gusman incarne à merveille les prêtres (Julian et Nicolas) et l'assistante sociale (Luciana).

"L'elefante blanco" désigne un bâtiment inachevé – bien réel – qui devait abriter le plus grand hôpital d'Amérique du Sud et surplombe un vaste bidonville de la banlieue de Buenos Aires. Aujourd'hui, aux alentours, le quotidien est rythmé par la violence, les incursions policières, les décisions politiques, le règne sans pitié des narcotrafiquants. C'est dans ce

microcosme bouillonnant que Julian et Nicolas, hommes de foi, se démènent pour offrir de meilleures conditions de vie à la population de ce bidonville, notamment par la construction d'un hôpital. A leurs côtés, Luciana, une jeune assistante sociale, a rejoint le même combat. Les trois comparses éprouvent quelques difficultés à garder du courage et l'esprit serein quand les événements se bousculent. Nicolas va s'égarer dans sa foi et trouver du réconfort dans les bras de la belle Luciana.

Comme d'autres avant lui, ce film expose aux spectateurs la vie au sein d'un bidonville. Loin du *Slumdog* millionnaire de Danny Boyle, *Elefante blanco* montre, sans artifice, la réalité de cette banlieue. Le réalisateur Pablo Trapero s'est imprégné des en-

droits qu'il filme. Il a pris le risque de faire jouer les vrais habitants du quartier. Mais le résultat est là : le long métrage, très réaliste, ne bascule à aucun moment dans le misérabilisme ou la violence gratuite. La référence à la religion catholique est omniprésente mais tout en pudeur. L'actualité participe à la sortie de ce film car le parcours du Pape François, tout récemment élu à la tête de l'Eglise catholique, a quelques similitudes avec celui des deux protagonistes.

//VT

>> *Elefante blanco* • de Pablo Trapero • avec Jérémie Renier, Ricardo Darin, Martina Gusman • 1h45

Le MOC cible de la NVA mais encore ...

Ces dernières semaines, le Mouvement ouvrier chrétien (MOC) et particulièrement son pendant néerlandophone, l'ACW, sont au cœur d'une tourmente médiatique provoquée par la NVA. Les accusations du parti nationaliste flamand voilent à peine ses attaques vis-à-vis d'un projet politique et social qui fait vivre la démocratie, vise l'émancipation collective des citoyens et leur responsabilisation comme acteurs de société.

Né en 1945, le Mouvement ouvrier chrétien est un mouvement social qui a un projet de société basé sur l'égalité et la solidarité. Il rassemble des organisations syndicales, mutualistes et des mouvements sociaux de femmes ou de jeunes qui partagent ce projet. Il développe de l'action politique, des activités d'éducation permanente, des initiatives d'insertion socio-professionnelle et d'économie sociale, et soutient une ONG de coopération au développement. Tous les moyens financiers dont le MOC bénéficie sont mobilisés pour ce projet et exclusivement pour ce projet, qui vise un seul objectif: contribuer à la construction d'une société et d'un monde justes, solidaires et durables.

Un financement social et transparent

Depuis sa naissance, le MOC a bénéficié du soutien financier du vaste mouvement de coopératives ouvrières des années 1900. En 1935, naissait une grande banque populaire, la Coopérative ouvrière de banque (COB), qui deviendra ensuite la Bacob. Cette banque coopérative a rassemblé des milliers de petits épargnants et leur a permis l'accès au logement grâce à des prêts hypothécaires et des assurances accessibles. Elle a soutenu également le MOC-ACW sous la forme de commissions sociales, qui rémunéraient l'apport de clients par ces organisations.

L'ouverture des marchés, la construction européenne, la mondialisation ont poussé la Bacob à s'inscrire dans de grands groupes bancaires internationaux et à rejoindre Arteria, qui en 2000 a rejoint le groupe Dexia.

Cette opération de fusion était justifiée par la grande proximité de l'objet social des deux groupes: le financement d'hôpitaux, de maisons de repos, de crèches, d'écoles... Mais Dexia, très exposée aux déficits publics, a finalement été emportée tout récemment par la crise financière et par la crise des dettes souveraines. Au cours de ces différentes opérations de reprise, les 800.000 coopérateurs réunis au sein du groupe Arco ont conservé leur part bénéficiant d'un rendement correct, un peu plus élevé qu'un compte d'épargne. Les parts de coopérateur ne sont pas cotées en bourse et leur valeur ne fluctue pas avec la valeur des avoirs de la coopérative. Dans le même temps, le MOC-ACW a continué de bénéficier du soutien financier de Dexia au titre de dividendes préférentiels, qui ont succédé aux commissions sociales. La nouvelle banque Belfius a hérité de cet engagement contractuel vis-à-vis du MOC-ACW.

Des accusations gratuites pour déstabiliser

La NVA a lancé à l'encontre de l'ACW et du MOC des accusations graves de fraude fiscale et de malversations. Vous avez pu lire et entendre dans la presse que tant l'ACW que le MOC réfutent catégoriquement ces déclarations.

Tous les moyens versés au MOC-ACW ont été utilisés pour soutenir l'action avec les milieux populaires, pour l'insertion socio-professionnelle et l'économie sociale. Toutes les rémunérations relevant de l'exercice de mandats au nom du MOC sont en outre intégralement reversées à l'organisation.

Par ailleurs, contrairement à ce que prétend la NVA, il n'y a jamais eu d'utilisation de la technique des intérêts notionnels par l'ACW-MOC. Précisons aussi que les avoirs importants des Mutualités chrétiennes placés chez Belfius représentent principalement les réserves légales constituées pour pouvoir respecter les engagements pris envers nos membres (avantages et services), envers nos assurés pour les assurances hospitalisation et envers les épargnants de l'épargne prénuptiale.

Les accusations de la NVA ne reposent sur aucun fait avéré. L'ACW vient d'ailleurs d'introduire une plainte en diffamation. Assurément, l'attaque du parti flamand vise d'abord à déstabiliser des organisations sociales, comme l'ACW et le MOC, qui œuvrent au maintien d'une sécurité sociale fédérale, au dialogue social et à la construction d'une société ouverte à la diversité, qui promeut l'égalité et la justice sociale.

La vraie cible: la vitalité du monde associatif

Le plus insupportable dans ces accusations réside dans le poids que la NVA fait ainsi peser sur l'ensemble du Mouvement, de ses organisations et surtout sur les milliers de bénévoles et de militants qui, chaque jour, se mobilisent pour une société plus juste. Ce que cherche la NVA, c'est introduire du doute et des soupçons quant à leur intégrité et quant à la légitimité de leur engagement. Que deviendrait notre société sans cet engagement social et militant?

Imaginez, un instant, la société belge sans cette capacité des citoyens à s'organiser pour répondre à des besoins de société. Imaginez notre pays sans les hôpitaux issus du pilier chrétien associatif, sans les maisons de repos non marchandes, sans les centres de planning, sans les aides et soins à domicile, sans les entreprises d'insertion professionnelle, sans les centres d'alphabetisation, pour ne citer que quelques

exemples. Imaginez votre couverture de soins de santé sans les mutualités, dont les assemblées générales et les conseils d'administration sont constitués de bénévoles mandatés à partir d'élections démocratiques. Imaginez l'état de notre démocratie sans les mouvements d'éducation permanente, eux qui participent à la construction et à la structuration de la parole citoyenne? Cette parole qui ne s'oppose pas par principe, ne se construit pas sur un bruit, une brève ou un tweet; mais qui forge une opinion, prend le temps de la réflexion, de la compréhension en profondeur, de la contradiction, de la remise en cause pour aboutir à une conviction et à une action.

Cette construction mature de la réflexion et du positionnement politique des citoyens s'oppose en tout point à ceux qui utilisent des slogans simplistes et dangereux pour conquérir le pouvoir et gouverner demain.

Centraliser le pouvoir dans les mains de quelques-uns, faire taire le monde associatif constituent un danger réel inhérent à la montée des partis et des discours extrémistes et/ou populistes. Rien d'étonnant à ce que la NVA tente au nord de notre pays de remettre en cause l'ACW.

Jeter le discrédit sur cette organisation sociale, c'est indirectement s'attaquer à la sécurité sociale, à la démocratie participative, au monde associatif. Or, ce sont ces valeurs qui ont construit la qualité de vie de notre société. Ce sont ces valeurs qu'un mouvement social comme le MOC prône pour guider les choix politiques essentiels.

ça se passe

// Séjour de formation Altéo

Du 26 avril au 3 mai, Altéo organise un séjour-formation qui s'adresse à des personnes malades chroniques et à leur entourage familial immédiat. Pour se former, se rencontrer et échanger sur des thématiques en rapport direct avec le vécu des malades chroniques. Thème abordé: le pouvoir de dire et d'agir avant, pendant et après la maladie. Au programme: formation, atelier d'improvisation et d'écriture, ciné-club, spectacle, soirée musicale, détente aux thermes de Spa... Prix membres MC: 385 EUR. Prix non membres MC: 546 EUR (Supplément single: 120 EUR). Ce prix comprend: le transport en car avec élévateur, la pension complète, les formations et les animations.

Lieu: Domaine de Spa-Nivezé - 4900 Spa
Rens. > 02/501.58.15 • 02/501.58.10

// Formation informatique

L'asbl Crabe organise une formation gratuite en informatique à Jodoigne, Hélicine, Incourt ou Perwez. Pour comprendre les fonctions élémentaires du PC, le traitement de texte, les tableaux, le courrier électronique, Internet. S'adresse aux demandeurs d'emploi.

Rens. > 010/81.40.50 • www.crabe.be

// Sport pour tous

Les 27 mars (à Charleroi), 17 avril (à Tournai) et 3 mai (à Marcinelle) de 9h à 12h, Vers la vie et la province de Hainaut organisent des matinées de réflexion sur le sport pour tous, le sport adapté, le handi-sport. Un événement de clôture "Ensemble avec les per-

sonnes extraordinaires" aura lieu les vendredi et samedi 3 et 4 mai.

Rens. > 071/44.72.28 • www.personnesextraordinaires.be

// Femmes et développement durable

Du 28 mars au 31 mai, l'Université des femmes présente une exposition "Les Elles vertes. Femmes et défis écologiques". Portraits photo de femmes impliquées dans des défis écologiques. Entrée libre. Le jeudi 16 mai de 8h30 à 17h30, une journée d'étude aura lieu sur le même thème. Prix: 15 EUR.

Lieu: 10, rue du Méridien - 1210 Bxl
Rens. > 02/229.38.72 • www.universitedesfemmes.be

// Balades "nature"

Le dimanche 31 mars, les amateurs de nature pourront découvrir les espaces verts bruxellois, accompagnés d'un guide-nature. Découverte du chant des oiseaux, de la végétation d'une zone humide... D'autres balades sont prévues dans les mois suivants.

Lieu: parking du centre sportif - 1120 Neder-Over-Hembeek
Rens. > 02/279.33.10

// Monde végétal

Du 6 avril au 20 octobre, le Jardin botanique exposera les photos de Maarten Strack van Schijndel. Elles traduisent la beauté du monde végétal, ses formes bizarres, ses couleurs étranges...

Lieu: 38, nieuvelaan - 1860 Meise
Rens. > 02/260.09.70 • www.jardinbotanique.be

// Psychanalyse

Le mardi 16 avril de 18h30 à 20h, l'UCL-IPSY organise une conférence grand public: "La psychanalyse n'est ni scientifique ni empirique! Une croyance tenace mais erronée". Entrée libre.

Lieu: Socrate 11 - 1348 LLN
Rens. > www.uclouvain.be/ipsy

// Ecrire

Le jeudi 18 avril de 14h à 16h, Repèr'âges organise une conférence en présence de l'écrivain belge, Collette Nys-Mazure: "Ecrire pour vivre davantage". Prix: 5 EUR.

Lieu: av. Van de Walle - 1340 Ottignies
Rens. > 0470/07.34.75

// Echanges intergénérationnels

Les jeudis 18 et 25 avril de 9h30 à 16h30, l'Association pour le volontariat organise une formation: "Soutenir le développement et l'animation d'échanges intergénérationnels". Prix: 50 EUR.

Lieu: 11, rue Royale - 1000 Bxl
Rens. > 02/219.53.70 • www.volontariat.be

// Sanctionner les enfants

Le vendredi 12 avril de 9h30 à 16h30, l'Ecole des parents et des éducateurs organise une formation: "Des sanctions? Le moins possible!" Comment mettre l'en-

fant en situation de ne pas avoir de sanction? A destination des professionnels de l'éducation. Prix: 67 EUR.

Lieu: 62, av. de Fré - 1180 Bxl
Rens. > 02/733.95.50 • www.ecoledesparents.be

// Fête des familles

Le samedi 20 avril de 14h à 17h30, l'UFAPEC organise une fête des familles: présentation des projets d'associations de parents et animations pour enfants (concert, château gonflable, atelier cirque, jeux en bois, contes). Prix: 3 EUR/adulte et 2 EUR/enfant.

Lieu: 20, rue du Village - 5081 Meux
Rens. > 010/42.00.50 • www.ufapec.be

// Troubles de l'attention

Le lundi 22 avril à 20h, le Centre permanent pour la citoyenneté et la participation organise une conférence sur les troubles de l'attention. Entrée libre.

Lieu: place Toucrée - 6900 Marche
Rens. > 081/32.50.65

// Règle de Saint Benoît

Du 8 au 11 mai, l'Abbaye de Maredsous organise une retraite: "Qui, en quoi et comment la règle de Saint Benoît engage-t-elle?"

Lieu: 11, rue de Maredsous - 5537 Denée
Rens. > 082/69.82.60